

# RÉINVENTONS NOS PLACES

## BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE



### RÉAMÉNAGEMENT DE 7 PLACES PARISIENNES

Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation, Panthéon

ANNEXE 2 À L'ARRÊTÉ N°18 645  
SYNTHÈSES DÉTAILLÉES PAR PLACE  
AVRIL 2016

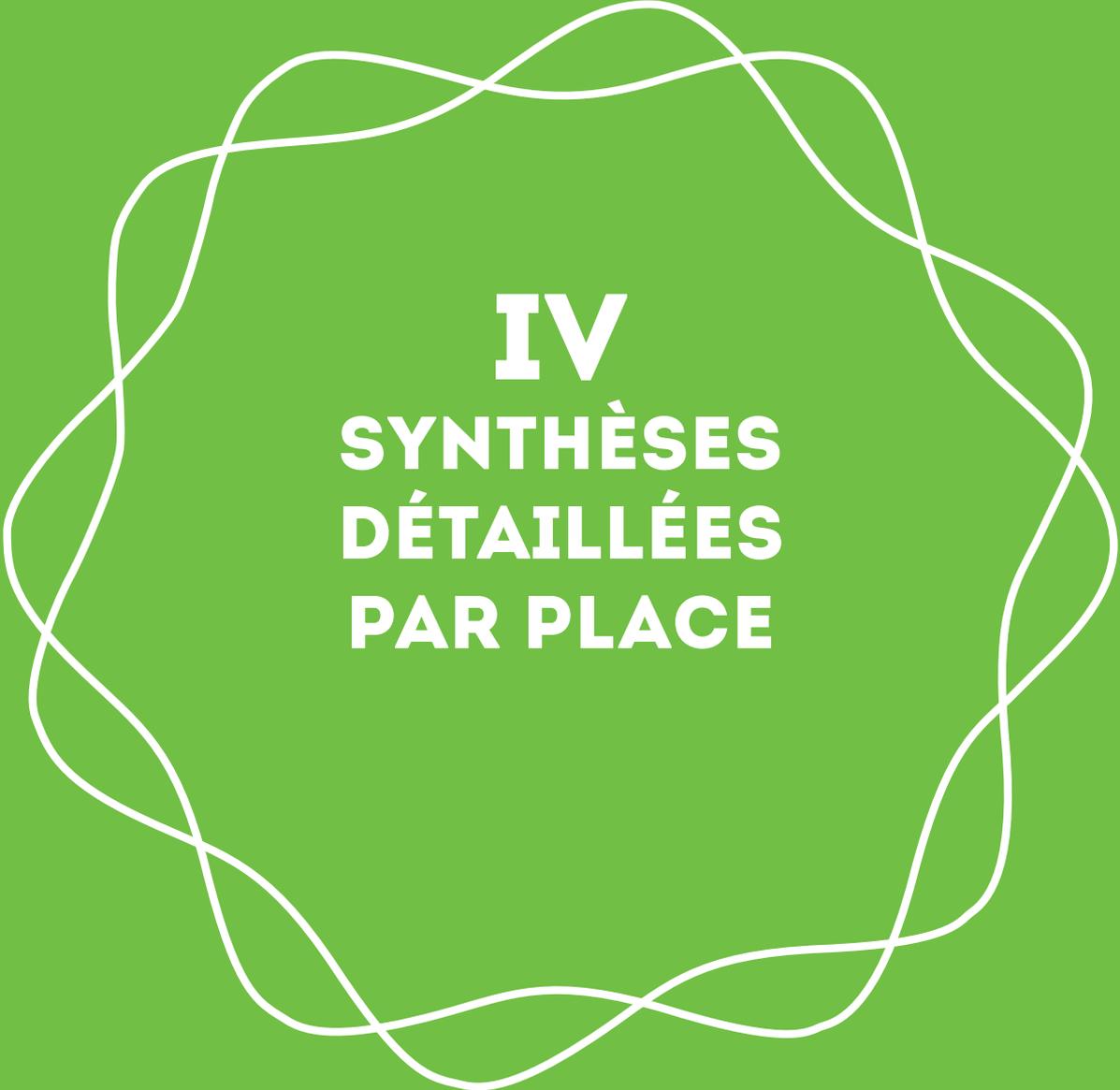


# SOMMAIRE

---

## PARTIE 4 : SYNTHÈSES DÉTAILLÉES PAR PLACE

<b>PLACE DE LA BASTILLE</b>	<b>P5</b>
<b>PLACE DES FÊTES</b>	<b>P13</b>
<b>PLACE GAMBETTA</b>	<b>P21</b>
<b>PLACE D'ITALIE</b>	<b>P28</b>
<b>PLACE DE LA MADELEINE</b>	<b>P34</b>
<b>PLACE DE LA NATION</b>	<b>P39</b>
<b>PLACE DU PANTHÉON</b>	<b>P47</b>



**IV**  
**SYNTHÈSES**  
**DÉTAILLÉES**  
**PAR PLACE**

# LA PLACE DE LA BASTILLE



La place de la Bastille est un espace de continuités interrompues, entre le canal et la Seine, la ville ancienne et ses faubourgs. La colonne érigée en 1840 a toujours été le centre d'un rond-point de circulation. Malgré le dessin très architecturé du sol, la rénovation de 1989 n'a pas réussi à rendre perceptible la géométrie de la place, dominée par les grands éléments du paysage : la colonne de Juillet, l'Opéra, les grands alignements d'arbres des boulevards Beaumarchais et Bourdon et l'ouverture vers le port de l'Arsenal.

La place de la Bastille a fait l'objet d'une démarche de concertation jalonnée par de très nombreux événements. Une démarche de concertation spécifique a été menée auprès des associations

- de piétons,
- de personnes en situation de handicap,
- de cyclistes,
- traitant des questions de genre et de la place des femmes dans l'espace public.

Les acteurs locaux ont fait part de leur point de vue au cours d'interviews dédiées :

- Opéra Bastille
- Centre des Monuments Nationaux
- Joël Garcia Organisation (salons antiquité et art contemporain)
- Association des exposants du Marché de la Création de Bastille
- Commerçants et kiosquiers.

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Chiffres clefs

- > 153 contributions lors de l'événement de lancement du 20 juin 2015
- > 56 contributions sur *idee.paris*
- > 62 rencontres sur site dont 12 commerçants et 200 personnes enquêtées dans le cadre d'un diagnostic d'usages piétons
- > 56 participants à la réunion publique du 9 juillet 2015
- > 320 participants à la réunion publique du 7 septembre 2015
- > 3 marches exploratoires qui ont rassemblé 50 participants
- > 2 ateliers programmatiques qui ont rassemblé environ 50 participants
- > 245 participants à la réunion publique de restitution du 4 février 2016

## Le calendrier de la concertation

Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Février 2016
9 juillet Réunion publique et atelier participatif dans le 11 <sup>e</sup> arrondissement	27 août Marche exploratoire Déplacements et Accessibilité dédiée aux associations spécialisées de PMR et de piétons	5 septembre Marche exploratoire avec les conseils de quartiers  7 septembre Réunion publique inter-arrondissements  18 septembre Marche exploratoire  19 septembre Forum du 11 <sup>e</sup> arrondissement	1 <sup>er</sup> octobre Atelier participatif - Déplacements et accessibilité  12 octobre Atelier participatif - Patrimoine, usages et végétalisation	4 février Réunion de restitution

Ces réunions publiques ont été l'occasion d'exposer le diagnostic et les enjeux partagés avec les habitants afin de les enrichir lors des échanges qui ont suivi. Les remarques des participants ont ensuite été classées et analysées selon 4 rubriques. Ce tableau rassemble les contributions issues d'*idée*, *paris*, des registres et de l'événement de lancement.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	116
Pratiques, usages et animations	62
Identité, patrimoine et paysage	83
Autres	6

## 1. DIAGNOSTIC

### 1.1. UNE CIRCULATION TROP PRÉSENTE

La question des déplacements apparaît primordiale pour cette place largement irriguée par les infrastructures de transport et dont une vaste partie de la chaussée est dédiée à l'automobile. Ainsi 116 remarques concernent l'accessibilité et les déplacements. Les habitants rappellent immédiatement, en plus des attentes en termes de propreté et d'entretien, les besoins de réorganisation de la circulation automobile et de rééquilibrage en faveur des modes actifs et des espaces réservés aux piétons pour des raisons de santé publique et de réduction de la pollution.

#### 1.1.1. Une forte emprise de la circulation motorisée

En matière de déplacements et d'accessibilité, les participants ont souligné que la place était très bruyante du fait de la forte circulation motorisée dont le flot est trop rapide. La circulation automobile est citée comme le principal point noir de cette place. De nombreuses contributions indiquent qu'il y a trop de voitures, que « *Ce n'est pas une place c'est un rond-point !* » (Événement de lancement, 20 juin 2015).

Un rééquilibrage au bénéfice des modes actifs et des piétons est attendu. « [...] *J'aimerais que dans la mesure du possible, les circulations douces (piétons, vélos) soient privilégiées sur toutes les places susceptibles d'être transformées avec des espaces sécurisés pour les enfants. [...]* » (Registre)

#### 1.1.2. Des modes actifs de déplacement à prioriser

Les participants envisagent comme objectif principal de prioriser les déplacements piétons et vélos. De plus, ils souhaitent que le projet veille à la sécurité des piétons lors de la cohabitation piétons et vélos.

Les circulations piétonnes sont actuellement considérées comme longues et difficiles. 14 contributions évoquent la nécessité de favoriser celles-ci et en particulier les traversées. « *Trop long, trop de feux pour traverser la place* » (Réunion de lancement, 20 juin 2015). Il s'agit en particulier de rendre la traversée piétonne Est-Ouest plus facile et plus lisible car cette liaison fondamentale correspond à l'axe historique entre la ville et ses faubourgs.

Les participants évoquent leurs difficultés à rejoindre le côté opposé de la place du fait de l'encombrement de l'espace public et du flux de personnes qui est important. Lors de la marche exploratoire du 18 septembre, de nombreux points d'amélioration ont été mis à jour.

Les difficultés évoquées par les participants proviennent pour partie d'aménagements inadaptés.

- L'îlot refuge du boulevard Beaumarchais est trop étroit alors que les passants sont contraints de s'arrêter puisque la traversée en un temps est impossible. La synchronisation des feux est mauvaise. (Commentaires des groupes 2 et 3)
- Les pentes des passages piétons sont trop fortes, notamment, pour les poussettes et les PMR. (Commentaires des groupes 1 et 3)
- La sortie de la piste cyclable du boulevard Richard Lenoir sur la place est dangereuse. (Commentaire du groupe 1)

L'encombrement des trottoirs par d'autres usages que la marche est une autre cause citée. Les trottoirs sont en effet largement occupés par les kiosques, baraques foraines, terrasses de cafés, postes électriques, comme par le stationnement des deux-roues. Les bouches de ventilation du métro, bruyantes, rendent le cheminement peu agréable.

13 contributions de l'événement de lancement évoquent la nécessité de réaliser des aménagements pour les vélos, par exemple : « *Priorité aux modes les mieux adaptés à la ville : marche, vélos, transports en commun. La voiture passe après. [...]* » (Événement de lancement, 20 juin 2015).

## 1.2. DES ATOUTS À METTRE EN VALEUR

### 1.2.1. Des espaces de verdure à relier entre eux

Bien que comprenant actuellement quelques arbres d'alignement à l'ouest, au sud sur le parvis du canal, et au nord le long des boulevards, la place est globalement perçue comme trop minérale.

De nombreux participants proposent de végétaliser le parvis devant l'opéra Bastille qu'ils décrivent comme « *un concentré de morne grisaille !* ». Ils évoquent des plantations d'arbres et la mise en place de jardinières, sans trop encombrer l'espace toutefois. Cette volonté vise à créer une continuité des alignements, du Boulevard Richard Lenoir au canal Saint-Martin, en vue de « *créer un poumon pour le 11<sup>ème</sup> arrondissement* » (Madame la Maire j'ai une idée). Les participants souhaitent également relier la promenade plantée de la rue de Lyon qui est un véritable atout pour le 12<sup>ème</sup> arrondissement. Ils notent que cet itinéraire n'est absolument pas intuitif aujourd'hui, puisque la continuité verte est rompue.

La mise en valeur du canal Saint Martin n'est pas suffisante pour les participants qui notent l'accès trop confidentiel pour rejoindre le port de l'Arsenal par le boulevard de la Bastille. Ils proposent de favoriser la perspective Nord-Sud par une mise en valeur du port depuis la place au-dessus du métro. Boulevard Richard Lenoir, des puits de lumière offrant des vues sur le canal permettraient de rappeler la présence de l'eau dans le souterrain.

### 1.2.2. Un patrimoine historique à valoriser

Les entretiens sur site font apparaître que la place est bien identifiée par sa colonne, son génie et la présence de l'Opéra ; toutefois un réel besoin de renforcer la valorisation de son patrimoine historique et touristique est exprimé. Le pavage marquant l'emplacement de l'ancienne forteresse au sol est trop peu visible.

De nombreuses contributions font référence à la visite de la colonne de Juillet, à l'évocation de la prison de la Bastille, ou encore au projet napoléonien de fontaine ornementale représentant un éléphant.

Les participants souhaiteraient, notamment, installer un kiosque d'information touristique ou encore « *créer un dispositif de réalité visuelle représentant la Bastille* ». (marche exploratoire, 18 septembre 2015). Ils sont sensibles à la réouverture des cryptes de la colonne de Juillet.

**« Je serais très curieux d'avoir la possibilité de visiter notre colonne de la Bastille. Beaucoup de choses**

à apprendre de ce monument: son histoire, ses symboles, et notamment son Génie si mystérieux. [...] »

L'évocation historique, par une matérialisation plus évidente et la mise en place de dispositifs à destination du public, devra néanmoins tenir compte du fait que la place est aussi un lieu de rassemblement. Les propositions concrètes devront donc être étudiées au regard de leur durabilité et de leur encombrement.

## 2. PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS : UNE PLACE À FORT POTENTIEL D'ÉVOLUTION :

Deux thèmes principaux émergent au regard des contributions des participants : le rééquilibrage des espaces au profit des modes doux et la végétalisation de la place.

### 2.1. AMÉLIORER LA COHABITATION DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

#### 2.1.1. Réduire l'espace dévolu à la circulation motorisée et au stationnement au profit de vastes espaces piétons.

D'un point de vue général, les participants expriment qu'« *il est nécessaire d'améliorer les conditions de transport, de déplacement et de repenser le plan de circulation* » (Réunion publique inter-arrondissement, 7 septembre 2015).

Les participants souhaitent notamment « *accéder au centre de la place* » (réunion publique et atelier participatif, 9 juillet 2015). Ceci suppose soit des passages piétons renforcés vers le centre, soit le rattachement de celui-ci à l'un des parvis de la place.

Plusieurs pistes ont été envisagées par les participants à l'occasion de l'atelier participatif déplacement et accessibilité du 1<sup>er</sup> octobre 2015 afin de réorganiser la circulation et d'offrir de plus vastes espaces piétons. Différentes variantes d'objectifs ont été soumises aux participants qui les ont évaluées au regard de leurs avantages et inconvénients :

- Élargir les trottoirs actuels,
- Élargir le pourtour de la colonne en forme de fer à cheval pour conserver la géométrie semi-circulaire de la place,
- Variante en rectangle proposant un plus grand parvis devant l'Opéra et dans la continuité du canal qui passe en-dessous,
- Agrandir le parvis du Boulevard Richard Lenoir,
- Relier la colonne et le parvis de l'Opéra,
- Rattacher les parvis de l'Opéra et de l'Arsenal,
- Relier la colonne au parvis de l'Arsenal,
- Relier le Boulevard Richard Lenoir et le bassin de l'Arsenal.

Aucune solution n'est rejetée *a priori* et cette réunion a mis en lumière les potentiels d'usages de quatre secteurs qui peuvent être élargis : le débouché du boulevard Richard Lenoir, le débouché de la rue de la Roquette, le parvis de l'Arsenal, le parvis de l'Opéra.

Lors de l'atelier, les participants se sont interrogés sur le maintien d'un équilibre entre les aménagements au nord et sud de la place. Ils ont pu débattre sur plusieurs variantes d'aménagement de la circulation améliorant l'équilibre de l'espace en faveur des piétons.

A l'issue de ces échanges, trois variantes ont émergé :

- L'élargissement du parvis central autour de la colonne pour permettre sa mise en valeur,
- La liaison de la colonne de Juillet et du parvis de l'Arsenal en lien avec le port et la Seine,
- La liaison de la colonne de Juillet et du parvis de l'Opéra qui ouvre la place vers les anciens faubourgs.

Certains participants notent qu'historiquement les espaces marquant de Paris sont reliés à la Seine et que la liaison avec le parvis de l'Arsenal permettrait de marquer cette continuité. Celle-ci leur semble d'autant plus importante que la fermeture des berges rive droite est en passe de se réaliser.

Des modifications du plan de circulation sont attachées à chacune de ces variantes, ce qui inquiète

certain habitants. Ils insistent sur la nécessité d'une solide étude de report de flux.

Au regard de ces enjeux, une fraction réduite du public évoque la possibilité d'un projet à minima, toutefois la majorité des opinions sont portées vers la réduction de l'espace dédié à l'automobile. Les participants souhaitent également que ce choix soit fait en tenant compte de son impact sur les reports des flux de véhicules. Il s'agit ainsi de préserver, autant que possible, les habitants des axes concernés. Cette question est d'autant plus importante aux yeux du public que le réaménagement de la place interviendrait de façon simultanée avec d'autres projets aux effets potentiellement impactants sur la circulation notamment : piétonnisation des berges rives droites en 2016, et mise en service d'une ligne de transport à haut niveau de service entre les principales gares parisiennes.

### 2.1.2. La prise en compte effective des vélos

À l'heure actuelle, la place, qui constitue le débouché de nombreux itinéraires cyclables, ne possède aucun aménagement spécifique. Les traversées à vélo sont donc particulièrement pénibles. Du point de vue cycliste plusieurs usages s'affrontent. D'un côté ceux qui sont très performants souhaitent rester intégrés dans le trafic automobile, d'autre part ceux qui privilégient des pistes cyclables séparées du trafic automobile. Quelle que soit la solution retenue, la prise en compte des besoins spécifiques des cyclistes est incontournable pour leur sécurité et celle des autres usagers de la voirie.

Les solutions soumises au débat proposaient au choix un anneau cyclable extérieur ou intérieur au plus près de la colonne. Pour une majorité des cyclistes présents à l'atelier participatif déplacements et accessibilité du 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'anneau extérieur est celui qui présente le plus d'avantages, toutefois, il devra être adapté en fonction du projet choisi.

### 2.1.3. La question de la piétonnisation de certains axes adjacents est posée

Les participants envisagent favorablement ce type d'aménagement rue de la Roquette et rue de la Bastille. Néanmoins, le degré de piétonnisation souhaité par les habitants varie : zone piétonne ou ouverte à une desserte locale, éventuellement évolutive en fonction des horaires de la journée. La piétonnisation ou le partage de voirie de ces axes a été soutenue entre autre par l'association Rue de l'Avenir lors des marches exploratoires et par certains habitants.

*« La densité piétonne est forte au début de la rue de la Roquette [...] et les trottoirs n'y sont pas adaptés : plus de la moitié de la largeur de la rue est consacrée à la voiture (stationnement et circulation). De plus, cette portion de la rue est rarement avenante : inconfortable, containers de poubelles [...] » (Madame la Maire j'ai une idée).*

Les participants sont bien conscients que ces suggestions présentent des avantages et des inconvénients, notamment en termes de desserte des commerces pour les livraisons et aussi parce que les axes totalement piétonnisés présentent un risque d'insécurité ou de nuisances sonores le soir. Ils proposent d'étudier des solutions différenciées entre les débuts et fins de semaines.

### 2.1.4. Sécuriser, simplifier l'accessibilité et améliorer la lisibilité des transports en commun

La place forme un nœud de transports en commun important. Il est demandé par exemple de « faciliter l'accès aux transports et de repenser les arrêts de bus [...] » lors de l'atelier participatif du 9 juillet 2015. Les liaisons entre le sous-sol et la surface ne suivent pas un cheminement naturel pour les usagers. De plus les sorties de métro, en particulier celle de l'Opéra, font l'objet de demandes de sécurisation car elles sont le lieu d'incivilités.

L'emplacement des arrêts de bus pose question. Les participants ne sont pas favorables à une « gare routière », ils privilégient une relocalisation des arrêts sur les axes adjacents au plus proche des sorties de métro. La dimension esthétique de la place s'en trouverait renforcée, puisque les bus n'encombrent plus les perspectives visuelles.

En résumé, la concertation a permis de dégager des points de consensus en matière de déplacements. Les participants soulignent qu'ils souhaitent :

- Faciliter les traversées piétonnes et augmenter l'espace dédié aux piétons
- Créer des cheminements dédiés pour les vélos
- Renforcer la liaison avec le Port de l'Arsenal et les liaisons Est/Ouest

## 2.2. AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ ET LE VERDISSEMENT DE LA PLACE

Pour les participants, cette place très minérale, alors qu'elle relie espaces verts et boulevards plantés, appelle à une végétalisation renforcée sous des formes variées. Unaniment, de nombreuses contributions font référence à « davantage d'espaces verts, davantage de pelouses ! ».

Les participants envisagent de mieux relier le boulevard Richard Lenoir et la promenade plantée de la rue de Lyon. La place de la Bastille se situerait alors au cœur de plusieurs itinéraires « verts ». Par ailleurs, les questions de la trame bleue et de la trame verte se superposent puisque le port de l' Arsenal est aussi un espace de jardin. Certaines contributions font référence à la continuité entre le canal Saint-Martin, le port de l' Arsenal et la Seine et mettent en lumière cette opportunité d'un itinéraire vert structurant et continu entre la Villette et la Seine.

De plus, certains proposent de « végétaliser la façade de l' Opéra », pour inviter à rejoindre la promenade plantée de la rue de Lyon toute proche.

Sur la place elle-même, les ambiances végétales souhaitées invitent à la détente. Ainsi une contribution sur idee.paris propose « Sur la partie donnant sur le port de l' Arsenal, pose de grands bacs en bois comportant des arbustes et arbres (cerisiers, sapins, buis...) et plantes (rosiers et fleurs, grimpants..) et du mobilier urbain en bois. ».

## 2.3. LA DIVERSIFICATION DES USAGES PAR LA CRÉATION DE ZONES PRIVILÉGIÉES

Lors des événements, les participants ont souligné que les terrasses de café ne doivent pas être les seuls espaces de détente possibles :

« Une place est d'abord un endroit où se retrouver. Actuellement, les gens ne s'y arrêtent pas, il faut retrouver quelque chose de plus humain. Comment aménager une place pour que les gens se reposent ? Que va-t-on mettre dans cet espace ? » (Réunion publique inter-arrondissement, 7 septembre 2015)

Lors de marches et ateliers, les participants ont pu identifier cinq espaces, nettement délimités autour de la place, qui pourraient recevoir des usages complémentaires et évolutifs sur l'année.

### L'espace historique au centre et à l'ouest

Il regroupe d'une part la colonne de Juillet et sa crypte au centre, et d'autre part les traces de la prison le long de la façade ouest de la place. Il s'agit par exemple de « Mieux marquer au sol l'empreinte de la prison de la Bastille sur la place de la Bastille », de proposer des équipements de type longues-vues ou panneaux d'information touristiques pour expliquer la composition de la place et les événements historiques qui s'y sont déroulés.

### L'espace de rencontre à l'est

Aux débouchés de la rue de la Roquette et du faubourg Saint Antoine, cet espace accueille des terrasses de café et devra être dégagé du stationnement des deux roues. Pour les participants, une circulation apaisée et des stationnements réduits permettraient d'en faire un espace de rencontre plus convivial.

### L'espace de l'Opéra

Les contributeurs proposent de retravailler le lien entre la place et l'Opéra avec des activités hors les murs, un pied d'immeuble animé et un accès au métro retravaillé. C'est aussi le lieu de la reconnexion avec la promenade plantée de la rue de Lyon.

Ils souhaitent « faire de l'espace au pied de l' Opéra Bastille un espace public agréable et pouvant profiter à tous. En effet, il s'agit du lieu qui bénéficie du meilleur ensoleillement en fin d'après-midi. [...] L'escalier d'accès au métro devrait être réduit au strict nécessaire (deux escalators montants et descendants, une volée de marches). [...] » (Madame la Maire j'ai une idée)

## L'espace marché et street food sur le boulevard Richard Lenoir

Certains participants proposent de mieux intégrer les kiosques, les food trucks, et les manèges dans l'architecture générale du lieu. Il s'agirait par exemple d'« *imposer des règles architecturales pour les baraques foraines, qui respectent le style parisien ou bien les supprimer* » (Marche exploratoire, 18 septembre 2015).

Les habitants expriment par ailleurs une inquiétude par rapport à l'usage de l'espace public comme lieu d'habitation permanent pour les SDF ou du fait de l'émergence de trafics. Ils demandent une intervention des services sociaux préalables aux aménagements notamment dans les escaliers du métro de l'Opéra et sur le parvis Richard Lenoir.

## L'espace détente et événementiel sur le parvis de l'Arsenal

Des espaces de détente en faveur des familles, complétés par des dispositifs ludiques avec des marquages au sol de type marelle pour les enfants sont souhaités sur le parvis. Le maintien de l'espace utilisé par les skateurs est également demandé, dans le cadre d'un projet qui assume les sports de glisse urbains qui se sont historiquement développés à cet endroit. Il s'agira de localiser précisément ces usages de façon à favoriser leur cohabitation sur le même parvis.

Certains habitants suggèrent d'envisager un nouveau calendrier des animations foraines et des expositions afin d'encadrer les événements temporaires. Ils demandent de supprimer « [...] *les expositions commerciales payantes sur l'esplanade qui obligent les piétons à marcher dans le couloir de bus entre 3 et 4 mois par an.* » (Événement du 20 juin 2015).

En synthèse, le travail de concertation a permis de détailler des points saillants sur les usages par secteur. Ainsi les participants s'accordent pour :

- Requalifier les kiosques Boulevard Richard Lenoir,
- Faire sortir l'Opéra des murs, (projection sur la façade, concerts pour créer un espace ludique sur le parvis de l'Opéra),
- Permettre un accès à la colonne et au centre de la place ainsi qu'à l'espace commémoratif sous la colonne, révéler l'histoire du lieu,
- Dédier le parvis de l'Arsenal à la détente et/ou au sport tout en permettant des usages événementiels qui tiennent compte des besoins des piétons, améliorer le lien visuel avec le canal.

## 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Le STAP souligne le fort impact de la circulation automobile sur la place de la Bastille. Il est attaché au caractère radioconcentrique de la place et reste ainsi sceptique quant à un raccrochage de la colonne de Juillet avec l'Opéra. Le STAP souligne l'importance du lien entre le boulevard Richard Lenoir et le Bassin de l'Arsenal en termes de perspective.

La place de la Bastille accueille des flux piétons importants. En ce sens, le STAP estime qu'il est nécessaire de réfléchir à l'implantation du futur mobilier afin de ne pas créer des obstacles supplémentaires et de traiter le stationnement illicite des deux roues motorisées sur les trottoirs. Les espaces piétons pourraient être traités en dalles et pavés.

Afin de renforcer la dimension historique de la place, il demande de matérialiser au sol l'emprise de l'ancienne forteresse de la Bastille.

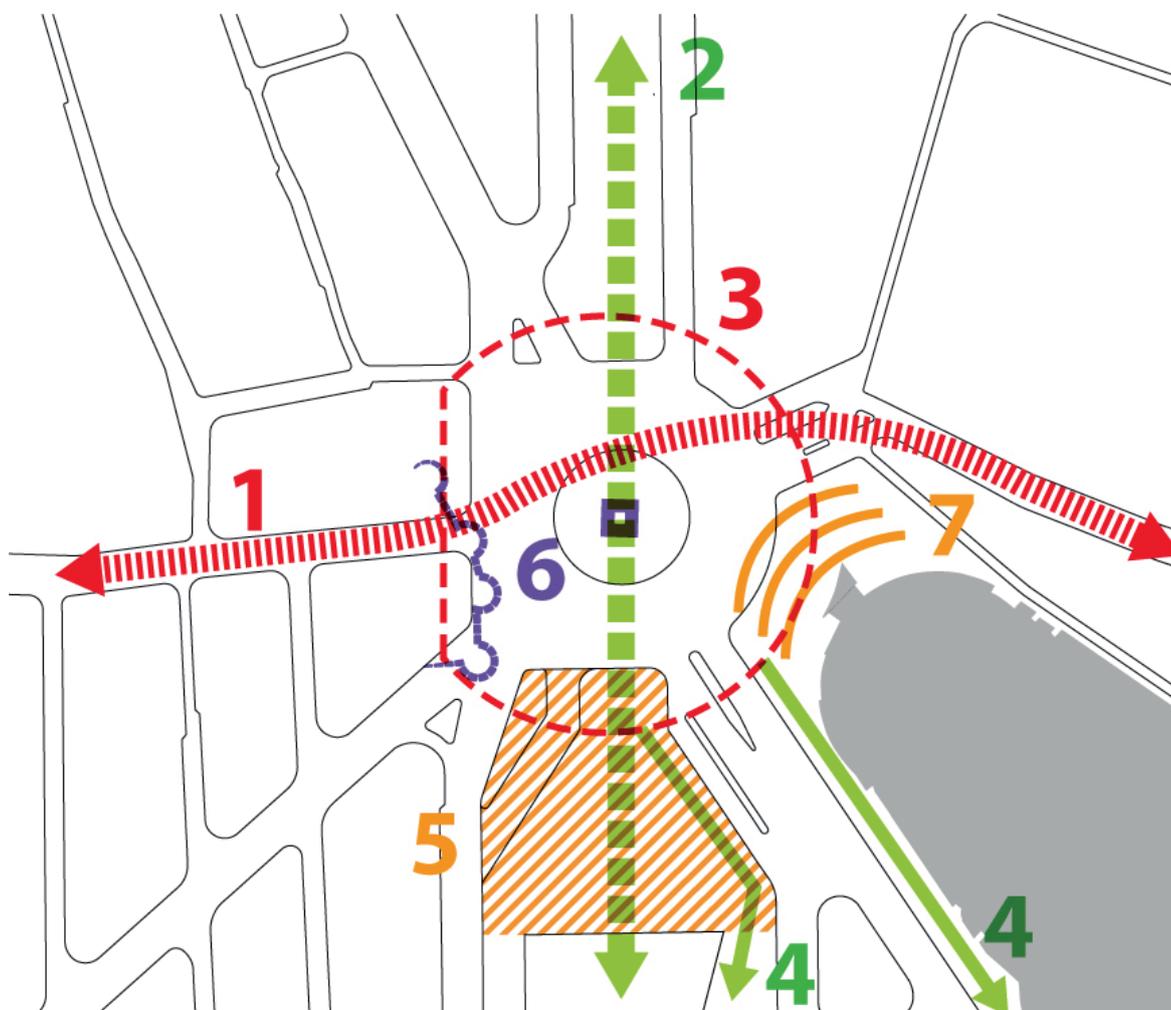
### 3.2. LA RATP

La RATP souligne l'importance de l'offre de transports en surface de la place et la nécessité d'intégrer le projet futur de Ligne à Haut Niveau de Service entre les gares dans le projet de réaménagement. La RATP demande le maintien du contre sens bus sur la rue Saint-Antoine dans le sens entrant vers la place afin de garantir l'efficacité des lignes.

Elle est également sensible au positionnement des points d'arrêts et propose de créer des arrêts pour les lignes de bus 86 et 87 sur le boulevard Henri IV au lieu de l'arrêt actuel « La Cerisaie ».

*Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Bastille. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.*

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DE LA BASTILLE

- 1- Créer une liaison piétonne Est-Ouest
- 2- Renforcer la liaison piétonne et paysagère Nord-Sud vers le port de l'Arsenal et vers la berge rive droite
- 3- Faciliter les traversées piétonnes et vélos
- 4- Renforcer la trame verte en lien avec la promenade plantée
- 5- Intensifier les usages du parvis de l'Arsenal et le lien visuel vers le port
- 6- Révéler l'histoire et le patrimoine (prison et colonne)
- 7- Faire sortir l'Opéra de ses murs

# LA PLACE DES FÊTES



Place toujours restée populaire et vivante, la place des Fêtes est très marquée dans sa physionomie par la rénovation urbaine des trente glorieuses, tout en ayant gardé les traces du square haussmannien. L'intervention de Bernard Huet en 1995 lui a redonné une cohérence postmoderne assumée, qu'incarne de manière controversée la pyramide.

Elle souffre de dysfonctionnements communs à toutes les places : envahissement par la voiture, notamment les jours de marché, parcours piétons parfois peu lisibles, en particulier depuis la rue Compans, avec un passage trop réduit et couvert par une casquette inutile.

Depuis le mois de décembre 2014, le projet de réaménagement de la place des Fêtes s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'opération « Réinventons nos places », qui prévoit la requalification de sept places parisiennes. Néanmoins, la place des Fêtes possède un temps d'avance puisque des pistes d'aménagement ont déjà été identifiées lors d'une concertation précédente ayant démarré dès 2012 :

- > Libérer le cœur de place pour de nouveaux usages
- > Végétaliser la place et ses abords
- > Interdire les deux roues et les voitures sur la place
- > Sécuriser les carrefours notamment celui de la rue de Crimée
- > Apaiser les circulations autour de la place avec une zone 30.

Ainsi la place des fêtes a fait l'objet d'une concertation composée de très nombreux événements. Une concertation spécifique a été menée auprès des associations (piétons, personnes en situation de handicap, cyclistes, genre...).

Les acteurs locaux ont partagé leur point de vue lors de rencontres dédiées :

- Les commerçants du marché qui se tient sur la place 3 fois par semaine
- Les commerçants sédentaires de la place des Fêtes
- Les bailleurs sociaux, Paris Habitat et ICF La Sablière

- Le syndicat de copropriété du parc de stationnement situé sous la place
- L'association Les Amis De la Place des Fêtes<sup>1</sup>
- Les ayants droit de l'architecte Bernard Huet, à l'origine du dernier réaménagement (début des années 1990).

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

### Chiffres clefs

- > Près de 1000 réponses au questionnaire de 2012
- > Entre 50 et 100 personnes participantes aux ateliers, plus de 200 personnes à la réunion de restitution des ateliers en 2014
- > Plus de 2500 votes en décembre 2014 dont 1489 pour le scénario B
- > 86% favorables à la suppression de la pyramide
- > 20 contributions sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) (1 seule sur le registre en mairie du 19<sup>ème</sup>).

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Un registre et une exposition en Mairie
- > Le site internet *Madame la Maire j'ai une idée*.

### Le calendrier de la concertation

De 2012 à 2014	Juin 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Novembre 2015
<p><i>2012</i> Questionnaire auprès des riverains et usagers</p> <p><i>2013-2014</i> 1 marche exploratoire, 5 ateliers participatifs, plusieurs réunions publiques, des réunions avec les commerçants du marché et sédentaires, et avec les ayants droit de Bernard Huet</p> <p><i>Décembre 2014</i> Validation des principaux objectifs et choix du scénario B</p>	<p><i>24 juin 2015</i> Atelier - marche ciblé sur le cœur de place</p>	<p><i>28 septembre</i> Atelier participatif définition des usages attendus</p>	<p><i>13 octobre</i> Groupe de travail sur le genre</p> <p><i>15 octobre</i> Atelier participatif, retour sur les invariants et les usages exprimés</p>	<p><i>2 novembre</i> Marche exploratoire dédiée aux femmes</p> <p><i>23 novembre</i> Groupe de travail sur le genre (retour sur la marche exploratoire)</p>

1. L'association les Amis de la Place des Fêtes a pris une part active dans les débats et rédigé une charte en Novembre 2014. Celle-ci permettra de comparer les futurs projets et leur conformité avec les projets initiaux. Cette charte se décline en 7 points : 1-Répondre aux besoins d'équipements publics dans un cadre rénové. (ceci concerne aussi l'espace Jean Carré à proximité), 2-Développer la place comme un espace piétonnier permanent accessible à tous et convivial, 3- Adapter les aménagements de voirie et de circulation dans un plan cohérent de la place et de ces abords, 4-Conforter le marché alimentaire et développer l'offre commerciale, 5-Insuffler du dynamisme économique en favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire, 6-Penser la végétalisation du quartier comme un axe fort de renouveau, 7-Développer l'événementiel sur la place pour donner envie de venir sur cette place et y monter, 8-Ouvrir la place des Fêtes sur la ville et son quartier.

# 1. DIAGNOSTIC

## 1.1. UNE CIRCULATION TROP RAPIDE

Principal constat partagé par les usagers, la circulation trop rapide rend difficile l'accès à la place. Les habitants souhaitent apaiser la circulation sur l'anneau autour de la place par la création d'une zone de circulation limitée à 30km/heure :

*« Les traversées piétonnes sont parfois peu sûres et il n'existe aucun cheminement cyclable. Bien que les rues qui ceinturent la place soient toutes en sens unique, leur chaussée est très large, ce qui pénalise les circulations douces. De plus, certains passages piétons sont peu sûrs, [...] » (Atelier participatif et en marchant, 24 Juin 2015)*

Les marches sur site ont permis d'identifier les traversées piétonnes les plus problématiques dont, notamment, celle des rues de Crimée et Louise Thuliez, et celle à l'angle des rues Henri Ribière et Louise Thuliez.

Ainsi, la charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes propose : *« Le système de voirie et de circulation assurera la sécurisation et la priorisation des circulations douces, en cohérence avec l'existence et l'arrivée de futurs équipements publics. L'apaisement de la circulation automobile sera recherché, et l'utilisation et la circulation des vélos améliorées. »*

## 1.2. UN CŒUR DE PLACE À PROTÉGER

Les habitants et les riverains souhaitent interdire la possibilité d'accès des deux roues motorisés et des voitures sur la place : *« Peut-être faut-il fermer physiquement la place pour qu'aucune voiture ne vienne en son cœur. » (Atelier participatif et atelier en marchant, 24 Juin 2015).*

De nouveaux matériaux sont attendus sur la place. Esthétiquement le bois est apprécié par les participants, néanmoins ils précisent que cela peut être glissant. Ils s'inquiètent également pour les personnes en fauteuils roulants qui ont du mal à circuler sur les pavés.

## 1.3. DES TOURS QUI ONT ÉTÉ RÉHABILITÉS ET RÉSIDENTIALISÉS

Pendant la concertation, les bailleurs ont mené des opérations de réhabilitation et de résidentialisation qui ont été fort appréciées hormis celle en « chicane » de Paris Habitat jugée trop impactante sur les accès publics à la place. *(Réunion du 1<sup>er</sup> Avril 2014)*

## 1.4. UNE PLACE TROP MINÉRALE

La place des fêtes est perçue comme « morose ». De ce fait, les participants à l'événement du 20 juin 2015 souhaitent *« végétaliser la place avec des jardinières, des murs végétalisés ou encore une grande pelouse »* qui réduiraient l'aspect minéral et uniforme de la place.

L'association des Amis de la place des Fêtes propose : *« L'aménagement réservera une place importante au déploiement d'un espace naturel capable d'accueillir la multiplicité des pratiques collectives contemporaines (agrément, loisir, agriculture, écologie, pédagogie, ...) en continuité et en cohérence avec la trame végétale existante du quartier pour en faire un lieu de vie agréable. »*

## 1.5. UNE PLACE QUI DOIT RENOUER AVEC LES QUARTIERS ENVIRONNANTS

Les habitants souhaitent une bonne intégration de la place dans le milieu urbain environnant avec des continuités de cheminement et des complémentarités d'usages. Certains proposent ainsi d'*« agrandir la place et faciliter les traversées piétonnes »*. Il s'agirait par exemple de *« Réduire les angles des jardinières pour améliorer la visibilité de la place et les cheminements piétons » (Atelier participatif, 28 septembre 2015).*

## 2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1. AMÉLIORER LE STATIONNEMENT ET LA COHABITATION DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

Lors de l'atelier participatif du 15 octobre 2015, notamment, les participants ont exprimé leurs attentes par secteurs. Ils ont ensuite échangé sur l'aménagement de l'anneau, la circulation et les aménagements de traversées avec pour objectif de supprimer au maximum les îlots piétons aux carrefours et de faciliter les continuités piétonnes.

#### 2.1.1. Diminuer les vitesses, sécuriser les passages piétons

Les participants ont évoqué des « exemples de zones de rencontre à 20 Km/heure pouvant s'appliquer à l'anneau ». Ces propositions rejoignent un certain nombre de points de vue exprimés sur le site idee.paris, tel que celui-ci : « *Je propose de réaménager les rues qui forment une boucle autour de la place des Fêtes : la rue Petitot, la rue Augustin Thierry, la rue Henri Ribière, la rue Louise Thuliez et la rue des Fêtes. [...] En outre, ces voies pourraient former une nouvelle zone 30. Il faudrait également sécuriser les traversées piétonnes et augmenter peut-être leur nombre.* »

La multiplication des passages piétons est demandée afin de sécuriser les cheminements piétons en continuité du passage Compans et en lien avec la Poste et le Monoprix.

#### 2.1.2. Prendre en compte les vélos

Les cyclistes s'expriment en faveur de la réduction de la vitesse automobile qui faciliterait leur insertion dans le trafic. Ils demandent par ailleurs des aménagements spécifiques qui facilitent leurs itinéraires, par exemple un contre-sens cyclable de la rue Augustin Thierry permettant d'aller vers la rue des solitaires.

#### 2.1.3. Une optimisation du stationnement les jours de marché

Lors de l'atelier dédié du 25 mai 2014, les commerçants ont souligné la difficulté du stationnement les jours de marché. Une visite des parkings avec les bailleurs et copropriétaires a montré des réserves dans les parkings privés sous la place qui pourraient constituer une piste de solution. Néanmoins, les copropriétaires y sont plutôt réticents à ce jour.

### 2.2. CONFORTER LE MARCHÉ ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPER L'OFFRE COMMERCIALE

L'animation commerciale de la place repose sur le marché, qui constitue un véritable atout : « *Cœur battant du quartier, central, compact et au parcours continu, le marché de la Place des Fêtes, attractif et reconnu à l'échelle de l'arrondissement et de la ville, doit être pérennisé.* » (Extrait de la charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes)

Les commerçants souhaitent que l'offre commerciale se diversifie notamment pour accueillir des artisans et des commerces de qualité, cette montée en gamme permettrait d'attirer les habitants des quartiers environnants qui jugent certains commerces actuels peu attractifs.

### 2.3. INSUFFLER DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

La charte de l'association les Amis De la Place des Fêtes envisage favorablement l'innovation et l'expérimentation dans ce domaine : « *l'ouverture de nouveaux espaces (café associatif, coworking, fablab, repair café, locaux associatifs, ferme urbaine...) initiant une dynamique économique sociale et solidaire – sera engagée avec l'utilisation provisoire du foncier en friche pendant et avant les travaux de la place.* »

### 2.4. AMÉLIORER LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE

Les habitants sont demandeurs d'une végétalisation fleurie et colorée. La végétation pourrait également permettre de réduire le bruit et de limiter le passage des deux-roues motorisés sur la place. L'idée d'une promenade végétalisée semble être appréciée par l'ensemble des participants. Leur po-

sition est plus nuancée en ce qui concerne les gradins végétalisés qui ne sont pas aussi unanimement appréciés.

## 2.5. AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SECTEUR PAR SECTEUR

### 2.5.1. Placette Louise Thuliez

A cet angle de la place, les points de consensus qui ont émergé lors de l'atelier du 28 septembre sont les suivants : offrir une placette publique agrandie et lumineuse qui devienne un espace de sociabilité. Pour cela, il s'agit d'élargir le passage étroit entre la jardinière et la terrasse de café et de traiter des traversées piétonnes.

### 2.5.2. Les seuils de commerces et l'allée vers la rue Ribière

Les participants proposent d'entraver la linéarité des cheminements pour limiter la circulation des deux-roues motorisés. De plus, ils souhaitent l'embellissement des façades des commerces.

### 2.5.3. Le passage Compans

L'idée d'éclairer le passage Compans fait consensus chez les participants, il a été mentionné que la casquette devrait être supprimée afin de rendre le lieu plus agréable et sûr.

### 2.5.4. La fontaine et l'ombrière

La fontaine actuelle, œuvre de Marta Pan, est appréciée par les habitants mais elle reste souvent sale selon eux. Ils proposent de la mettre en valeur et d'« amplifier la présence de l'eau sur la place par des jeux d'eau » (*Réunion publique/ diagnostic en marchant, 24 Juin 2015*).

Pour les habitants, l'ombrière fait bien partie de l'identité de la place mais il faudrait lui donner une seconde jeunesse. Un miroir comme sur le vieux port de Marseille pourrait être installé.

### 2.5.5. La pyramide

La population est majoritairement favorable à la suppression de la pyramide à la fois œuvre d'art illuminée la nuit et sortie de secours du parking privé situé sous la dalle. De ce point de vue, une autre solution technique composée par une sortie de secours à plat et conforme avec la réglementation pompier est envisageable d'après les techniciens.

« Bien que considérée comme une œuvre d'art, la pyramide est un élément de cristallisation du mécontentement des habitants étant donné son état et les problèmes de sécurité posés. Les ayants-droits eux sont opposés au déplacement de la pyramide qui est un élément majeur de la composition du projet de Bernard Huet » (*Extrait du groupe de travail du 4 février 2014*).

## 2.6. MULTIPLIER LES USAGES DE L'ESPACE CENTRAL DE LA PLACE

### 2.6.1. Développer des assises

Les assises ne semblent pas assez nombreuses ni adaptées. Les participants ont notamment proposé du « mobilier urbain flexible, des fauteuils pivotants en fonction de l'ensoleillement ». Certains souhaiteraient également des « salons » plus intimistes. Cette demande d'assises complémentaires semble faire consensus, cependant, il est nécessaire de réfléchir en parallèle à la question du bruit. En effet, les immeubles limitrophes sont mal insonorisés et les habitants se plaignent de nuisances sonores.

### 2.6.2. Des kiosques pour faire vivre la place

Les habitants souhaitent la mise en place d'un kiosque citoyen, tel que celui qui est actuellement en expérimentation dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Celui-ci diffuserait des informations administratives, des réunions citoyennes, accueillerait des animations locales et pourquoi pas des systèmes liés à l'économie circulaire comme une AMAP. Il pourrait également permettre de développer un système d'échanges de services entre voisins tel que le dispositif « Lulu dans ma rue » afin de développer les relations sociales et créer un véritable esprit de quartier.

D'autres kiosques sont envisagés, tel qu'un kiosque à jeu pour les enfants qui proposerait une animation de meilleure qualité que le manège actuel, qui nécessiterait par ailleurs une revalorisation. Pour les adultes un kiosque à journaux, constitutif de l'identité parisienne et très utile aux riverains, est demandé.

### 2.6.3. Les cafés et les terrasses

Les participants indiquent que les terrasses de café sont actuellement toujours à l'ombre. Ils proposent de les installer au soleil et plutôt au centre de la place. La demande des usagers de la place se porte sur « *un café connecté avec un accès wifi, de quoi se restaurer et lire* ». Toutefois les commerçants soulignent la question du « *vent à prendre en compte dans le cadre des aménagements* ».

### 2.6.4. Des points d'attraction permanents à usages spécifiques

De nouveaux usages sont proposés tels que « *des assises où l'on peut s'arrêter avec des étagères bibliothèques* », un mur d'expression ou un mur d'art éphémère. Des tables de jeux en extérieur, avec par exemple des plateaux d'échecs, favorisant les usages « *intellectuels et silencieux* » ont été proposées.

Les pratiques sportives ne sont pas en reste avec une attention particulière au bruit généré pour les riverains. Ainsi, un mur d'escalade, un mur pour jouer avec une balle et un espace dédié aux skateurs permettraient de localiser ces pratiques.

Enfin, un lieu de concertation permanent et d'échange est envisagé pour rassembler les habitants autour de projets communs.

### 2.6.5. La question de l'animation de la place et des événements

La charte de l'association les Amis de la Place des Fêtes propose d'enrichir l'animation de la place : « *La nouvelle place des fêtes offrira un fort potentiel et une capacité à accueillir les événements culturels, sportifs, ou festifs de qualité confirmant par la programmation événementielle son attractivité à l'échelle de la ville.* »

En effet, beaucoup de participants soulignent leur envie d'avoir une place animée par des événements ponctuels.

Des questions subsistent néanmoins sur ces aménagements éphémères en termes de budget. Les habitants notent que les événements ponctuels ne doivent pas se faire au détriment des autres moments de l'année. La place doit être animée quotidiennement, ce qui implique un fort investissement de la part de la municipalité, des associations voire des riverains. Les habitants souhaitent, par exemple, que des animations soient mises en place « *en lien avec les associations locales et pourquoi pas en partenariat avec le théâtre de verre* » (Réunion publique/ diagnostic en marchant, 24 Juin 2015).

En conclusion, la concertation a été fructueuse vu l'engagement des habitants sur un temps très long d'environ 4 ans. Ils sont en attente de réalisations concrètes qui les associent au travers, par exemple, d'ateliers de co-réalisation et du développement de l'économie solidaire. S'ils sont prêts à s'investir, ils témoignent d'une attente forte de concrétisation rapide des actions retenues lors de la concertation.

Par ailleurs, bien qu'elle ne relève pas directement de l'aménagement, la question de la sécurité a été souvent soulevée. Une présence permanente, notamment la nuit, et une visibilité renforcée de la police est souhaitée en parallèle d'une évolution des missions de l'antenne locale de la Préfecture de police. Cette demande a été réitérée lors des réunions sur le genre dans l'espace public, réunions qui ont donné lieu à des ateliers spécifiques.

## 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP souligne que le contexte urbain de la place des Fêtes diffère des autres places. Il confirme la nécessité d'ouvrir la place et de la connecter à son environnement. La demande de suppression de la pyramide par les habitants est entendue mais le STAP propose d'amener un nouvel objet afin de créer un événement au centre de la place. Le projet doit également tenir compte des hauteurs des bâtiments limitrophes.

### 3.2. LA RATP

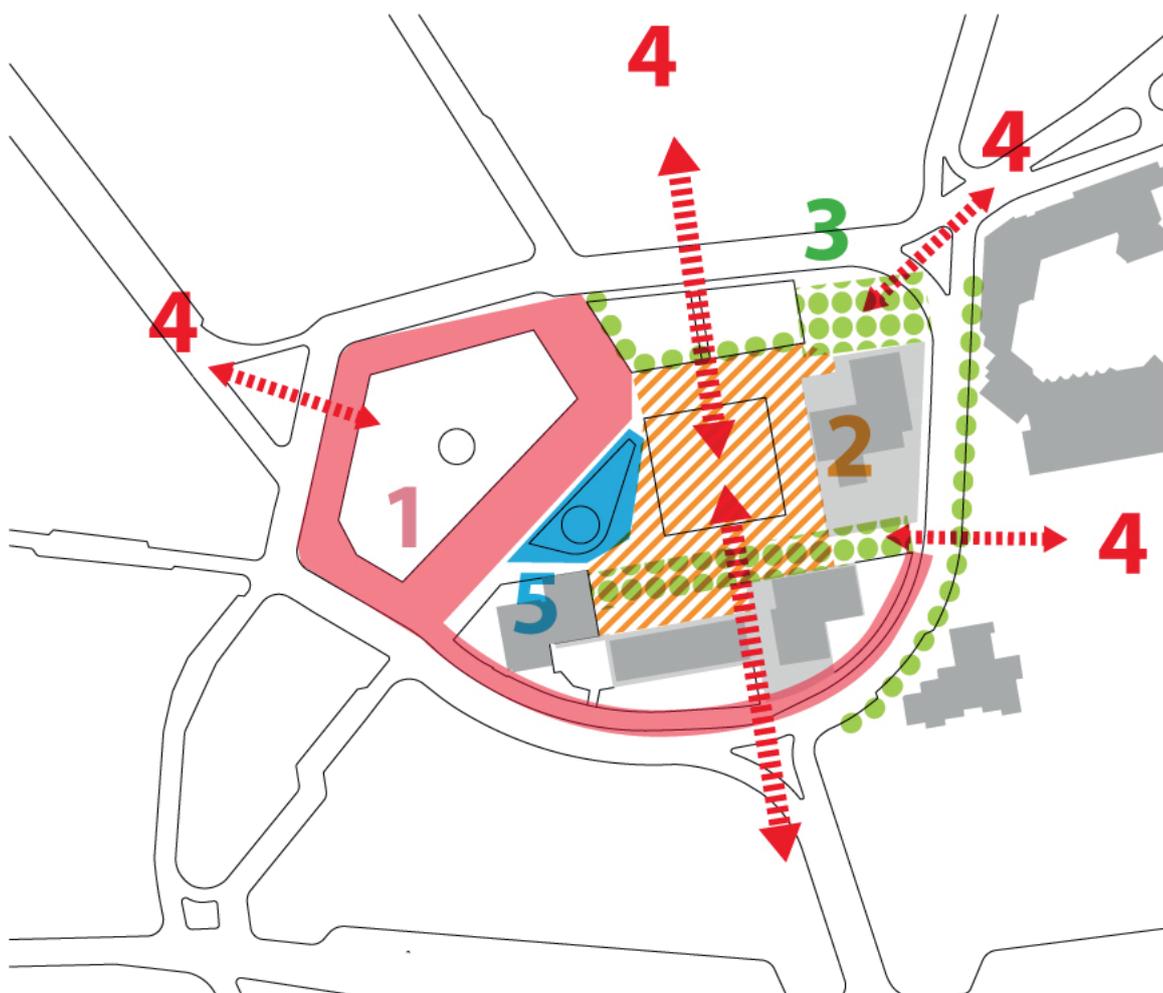
La place accueille actuellement deux lignes de bus. Ces dernières rencontrent des difficultés les jours de marché. L'organisation du stationnement ces jours-là doit faire l'objet d'une attention particulière afin de ne pas bloquer la circulation des bus.

Il est envisagé de rassembler les points d'arrêt au croisement de la rue de Crimée et de la place des Fêtes.

La RATP souhaite que les points d'arrêt de la ligne 60 rue Compans soient intégrés au projet. En effet, ceux-ci sont actuellement souvent occupés par des véhicules tiers. La création de quais permettrait de les rendre systématiquement accessibles dans les faits et d'organiser le stationnement, les livraisons, et les traversées piétonnes dans un aménagement qualitatif.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place des Fêtes. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DES FÊTES

- 1- Réorganiser et conforter le marché
- 2- Réaffirmer le caractère piéton du cœur de place
- 3- Renforcer la présence du végétal
- 4- Sécuriser les traversées piétonnes et en créer de nouvelles
- 5- Valoriser la fontaine

# LA PLACE GAMBETTA



La place Gambetta, au cœur du XX<sup>ème</sup> arrondissement, est la plus petite en surface des places retenues pour le renouvellement des places parisiennes. Elle est la parfaite illustration d'un dessin Haussmannien, transformé uniquement par la fontaine installée en 1992 et les éléments de mobilier urbain. Ce mobilier particulièrement envahissant empêche non seulement la lecture de son tracé régulier et la mise en valeur de la Mairie du 20<sup>ème</sup>, mais aussi le déplacement confortable des très nombreux piétons.

Elle est bordée de bâtiments à l'architecture homogène, parmi lesquels celui de la Mairie d'arrondissement est le plus emblématique. La présence végétale y est limitée. Le paysage est assez minéral avec principalement des trottoirs en asphalte et une large chaussée. La place est organisée autour de la circulation automobile : 64% de la surface de la place est réservée aux circulations automobiles et 34% aux trottoirs. La place Gambetta est un point de convergence pour les transports en commun puisqu'elle accueille 5 terminaux de bus et la station de métro éponyme. Concernant les usages, l'offre commerciale est importante avec, notamment, des terrasses de cafés. L'offre culturelle comprend un théâtre et un cinéma à proximité.

Le projet de réaménagement de la place Gambetta ne s'arrête pas au pourtour de la place mais s'insère dans un périmètre plus large. La circulation automobile est étudiée à plus grande échelle et un travail est en cours avec la RATP afin de restructurer les lignes de bus à l'horizon 2018. L'objectif de ce projet est de transformer la place Gambetta en un véritable lieu de vie.

## Chiffres clefs

- > 20 contributions lors de l'événement du 20 juin
- > 38 contributions internet sur [idee.paris](http://idee.paris)
- > 35 rencontres sur site dont 10 commerçants
- > 42 participants lors de l'atelier du 4 juillet 2015
- > 100 participants lors de l'atelier du 10 septembre 2015
- > 76 participants lors de la réunion de restitution du 12 Janvier 2016

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Le calendrier de la concertation

Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Janvier 2016
4 juillet Atelier participatif	26 août Rencontres sur site	9 septembre Rencontres sur site  10 septembre Atelier participatif	1 <sup>er</sup> octobre Atelier participatif - Déplacements et accessibilité  12 janvier Atelier participatif - Patrimoine, usages et végétalisation

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Un registre et une exposition en Mairie
- > Le site internet *Madame la Maire j'ai une idée*.

Les contributions ont par la suite été scindées par grandes thématiques afin de mettre en lumière les problématiques majeures ainsi que les objectifs à poursuivre sur le territoire. Ce tableau rassemble les contributions issues d'*idee.paris* et des registres.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	19
Pratiques, usages et animations	6
Identité, patrimoine et paysage	10
Autres	4

La présente note dresse le bilan de ces mois de concertation afin d'en extraire une synthèse des orientations retenues.

## 1. DIAGNOSTIC

La place Gambetta, vers laquelle convergent certaines des voies du réseau principal de la ville de Paris, constitue l'espace public central du XX<sup>ème</sup> arrondissement. Cette fonction est marquée par la présence de l'Hôpital Tenon, de la Mairie d'arrondissement et du Cimetière du Père Lachaise dans un périmètre très proche. Symboliquement c'est un parcours de vie, de la naissance au tombeau, qui se dessine autour de cette place pour les habitants de l'arrondissement.

Au quotidien, la place constitue un pôle d'échanges multimodal très important dans un espace relativement contraint : circulations motorisées, transports en commun, circulations douces, accès à des équipements publics majeurs (mairie, cimetière). Le diagnostic a mis en lumière les faiblesses mais également les forces qui caractérisent ce lieu afin de proposer de grandes orientations pour le projet de réaménagement de la place.

### 1.1. L'IMPORTANCE DES DÉPLACEMENTS ET DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS

#### 1.1.1. Une priorité donnée à la voiture

Les flux de circulation automobile sont importants et relativement répartis sur les axes qui convergent vers la place, la circulation est considérée comme assez fluide aujourd'hui.

Le sentiment général est qu'« il faut limiter la circulation des voitures pour rendre l'endroit plus agréable pour les piétons » (*Rencontre sur site le 10 septembre 2015*). Les nuisances sonores liées au trafic routier sont jugées trop importantes, elles empêchent de profiter pleinement de l'espace de la place. La question de la qualité de l'air a été également soulevée par les participants.

### 1.1.2. Les bus et cars de touristes très envahissants

L'organisation des terminus de bus sur la place est très critiquée. Les participants proposent de « *modifier l'organisation actuelle, tout en gardant des arrêts de bus à proximité immédiate de la place.* » (Atelier participatif du 4 juillet 2015). Ils signalent en particulier que le stationnement des bus encombre la place et ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble qui favoriserait l'impression d'espace. Ils souhaitent aussi une meilleure signalisation des arrêts afin de faciliter les cheminements des usagers.

Outre la fonction de pôle de bus pour la RATP, les habitants indiquent que de nombreux cars de tourisme stationnent à proximité du cimetière ce qui bride les usages qui pourraient se développer à ses abords.

### 1.1.3. Les piétons et les cycles

L'espace dévolu aux piétons est jugé globalement insuffisant, « *Pourtant, avec les nombreux commerces et le cinéma, beaucoup de piétons circulent à tous les endroits de la place avec plus ou moins de facilité.* » (idée.paris). Les cheminements piétons sont hachés en parcours de petites sections compte tenu de la proximité des voies. Les temps de traversées sont courts et parfois jugés dangereux, ainsi les participants sont favorables à la suppression des traversées en deux temps. Les trottoirs sont très encombrés par du mobilier urbain, des terrasses de café, des kiosques. Compte tenu de la densité de la fréquentation piétonne, cela apparaît comme une nuisance.

## 1.2. UNE PLACE AU CŒUR DE LA VIE DE QUARTIER

L'échelle de la place contribue à son appropriation par les usagers, ainsi l'un d'entre eux témoigne : « *Je vis depuis bientôt 6 ans près de la place Gambetta, que j'affectionne beaucoup. Il y a un peu de circulation mais cela reste correct.* » (Madame la Maire j'ai une idée). Les usagers trouvent la place agréable, « *c'est un quartier calme et protégé.* » (Rencontre sur site, 9 septembre 2015)

La fonction commerciale de la place et des rues environnantes a été citée à de nombreuses reprises. Les participants apprécient la complémentarité de l'offre dans un périmètre proche, bien qu'ils regrettent la disparition de certains commerces de bouche. Sur la place, les trottoirs sont à certains endroits trop largement occupés par les terrasses de restaurant. Ce problème se pose également pour les étals les jours de marché dans la rue Belgrand et la rue de la Chine.

Le Théâtre national de la Colline et le cinéma MK2 Gambetta proposent une offre culturelle appréciée et variée. Les équipements publics (crèches, hôpital, mairie, etc.) sont nombreux au pourtour de la place et participent de son animation. Dans l'ensemble, les usagers regrettent l'absence de projet plus ambitieux d'animation de la place. Un plus petit nombre, au contraire, ne souhaite pas voir se développer trop d'activités et d'animations sur la place, surtout celles de type vide grenier.

La gestion du quotidien fait l'objet de remarques. La place est jugée agréable, mais pas assez propre. Ainsi, un usager propose d'« *améliorer le ramassage des poubelles qui sont toujours pleines.* » (Rencontre sur site, 9 septembre 2015), un autre estime que l'espace public est envahi d'affichages sauvages. Ponctuellement, certains participants indiquent un manque d'assises et de bancs utiles aux personnes âgées en particulier.

## 1.3. UNE FONTAINE AU CENTRE DE LA PLACE

Comme l'indique un internaute sur Madame la Maire j'ai une idée, les participants considèrent que « *cette conception de fontaine-rond point pour faire tourner des voitures autour est complètement dépassée !* ».

Elle a été l'objet de nombreuses discussions lors de l'atelier participatif du 10 septembre 2015. La fontaine, considérée comme un atout par certains, semble sans intérêt pour d'autres. Faut-il la conserver, la déplacer ? Les avis ne sont pas vraiment tranchés mais assez divergents.

## 2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1. RÉÉQUILIBRER LES MODES DE DÉPLACEMENT

#### 2.1.1. La relocalisation des arrêts de bus

C'est le thème sur lequel les habitants et les usagers de la place se sont le plus exprimés : « *Regrouper les arrêts de bus* », « *Déplacer les zones de stockage* », « *Organiser les arrêts de bus dans les rues adjacentes* » (Atelier participatif, 4 juillet 2015).

Différentes hypothèses de relocalisation des terminus de bus ont été envisagées lors de l'atelier participatif du mois de septembre. L'hypothèse d'une localisation des terminaux sur la rue du Japon est celle qui a été préférée avec cependant la conservation d'arrêts sur la place. De plus, une réorganisation du réseau de bus, qui permettrait de diminuer le nombre de terminus sur le secteur, a été évoquée pour limiter le phénomène. « *La ligne de bus 69, par exemple, pourrait se poursuivre jusqu'à la porte de Bagnolet.* » (Atelier participatif, 10 septembre 2015)

Si la modification du schéma de circulation entraînait la suppression du giratoire pour les voitures par la création d'un lien entre la fontaine et le parvis de la mairie, le passage des bus devrait être autorisé, pour le bus 26 en particulier. Cependant, cette solution qui a été mise en œuvre rue Saint Paul ne fait pas l'unanimité pour des raisons de sécurité.

#### 2.1.2. La place du piéton et des cycles

Pour redonner de la place aux piétons, deux pistes sont à poursuivre conjointement : étendre les surfaces piétonnisées et désencombrer les trottoirs.

Plusieurs hypothèses de piétonisation ont été proposées sur *idee.paris* :

- > « *Entre la rue des Pyrénées et l'avenue Gambetta [...] dans l'avenue du Père Lachaise jusqu'à la rue Malte-Brun* »
- > « *Élargissement du parvis de la Mairie du 20e [...]* »
- > « *Rapprocher les lignes de feux pour réduire les temps de traversées des véhicules et mieux gérer le fonctionnement du carrefour* ».

Lors de l'atelier participatif du 10 septembre ces hypothèses ont été discutées avec les participants. Il ressort de ces échanges que la piétonisation de la rue Malte Brun ne présente que peu d'intérêt pour les participants car cette rue est peu animée. La piétonisation de la rue du Japon, qui revient à agrandir le square, ne semble pas compatible avec le choix d'y localiser les terminus de bus.

C'est l'hypothèse de la piétonisation de l'avenue du Père Lachaise qui semble la plus séduisante avec cependant des réserves, en particulier le passage des convois funéraires et l'accès pour les habitants de la rue des Rondeaux. L'avenir de la rue des Gâtines a également été évoqué par les participants : elle a été fermée face au commissariat dans le cadre du plan Vigipirate, elle pourrait être piétonnisée relativement facilement.

Les hypothèses de reconquête sur la place elle-même ont été soumises au débat. La récupération des contre-allées est apparue comme une solution à minima et l'organisation de traversées directes à travers la place pour rejoindre l'espace central a été écartée. Différentes créations d'espaces piétons ont alors été proposées :

- > Le parvis de la Mairie - hypothèse séduisante avec une proposition : « *Agrandir le parvis uniquement le week-end puisque c'est plus difficile en semaine* » (Atelier participatif, 10 septembre 2015),
- > L'aire piétonne à l'ouest de la place relierait les places Gambetta et Martin Nadaud ; mais elle crée de nombreuses difficultés au regard du plan de circulation,
- > L'aire piétonne au débouché de l'avenue du Père Lachaise fait débat au sein des groupes de travail : il y a de faibles flux automobiles sur ces voies, mais les risques de nuisances pour les riverains et les problèmes d'accès au cimetière sont réels.

A l'inverse, un consensus fort a émergé pour ce qui concerne les trottoirs. Il s'agit de « *Faciliter les cheminements piétons en désencombrant les trottoirs* » (Atelier participatif, 4 juillet 2015). Pour faciliter les cheminements piétons autour de la place, les demandes portent également sur le réglage des feux tricolores par une augmentation des temps de traversées et la suppression des traversées en deux temps.

La réalisation d'une piste cyclable sécurisée a été demandée dès l'événement de lancement du 20 juin 2015. Il s'agit de sécuriser les parcours cyclistes vis-à-vis du trafic automobile, mais aussi de faciliter la coexistence des cheminements vélos et piétons dans un espace réduit.

Certains participants s'inquiètent des projets concomitants qui pourraient avoir des impacts sur la circulation.

## 2.2. PLACE DU VÉGÉTAL ET DU PATRIMOINE

### 2.2.1. La végétation

Le souhait de retrouver plus de végétation sur la place a été plusieurs fois affirmé.

*« La place est assez minérale et favoriser la végétalisation est un des principaux souhaits des participants. Quelques idées ont été proposées : créer des espaces fleuris pour apporter de la couleur, végétaliser les pieds d'arbres, des jardins éphémères sur le parvis de la mairie. » (Atelier participatif, 4 juillet 2015)*

Les espaces susceptibles d'être végétalisés ont parfois été localisés, par exemple : « Les façades latérales de la mairie le long de l'avenue Gambetta et la rue Belgrand » (Atelier participatif du 10/09/2015). Par ailleurs, le traitement des pieds d'arbres pourrait associer des bancs et plantations.

### 2.2.2. La fontaine

La conservation de la fontaine fait débat. Son déplacement au plus près de la Mairie a été proposé, l'élargissement de son assise envisagé afin de pouvoir se tenir au bord. « On pourrait enfin profiter de son eau et accéder à sa fraîcheur. » (idee.paris). Pour certains participants, la place de l'eau dans la ville est soulignée et pourrait éventuellement constituer un des axes du projet.

Mais, certaines contributions sont plus radicales et envisagent la suppression de la fontaine pour laisser place à d'autres usages comme celle de cet internaute sur idee.paris : « Je propose de créer un jardin potager participatif à l'emplacement de la fontaine (toute une partie de la place serait alors fermée à la circulation). ».

Les échanges n'ont pas permis de dégager un consensus sur le devenir de la fontaine.

### 2.2.3. La statue de Gambetta

Située dans le square Edouard Vaillant, la statue de Gambetta n'est pas assez visible pour les participants. La référence à Gambetta a été proposée pour valoriser le projet d'aménagement, par exemple sur idee.paris : « Célébrer l'exploit de Gambetta par la présence d'un ballon captif à partir duquel les visiteurs pourraient contempler l'Est Parisien. ».

## 2.3. DES USAGES PONCTUELS À DIVERSIFIER

Lors des ateliers participatifs, plusieurs propositions d'animation sur la place ont été évoquées : zones de jeux, kiosque citoyen, expositions, manifestations sportives. Les participants indiquent que les événements devraient parfois se dérouler plutôt dans le square que sur la place proprement dite.

*« Le parc doit servir de complément de la place. Il peut servir de lieu événementiel, les horaires d'ouvertures pourraient être élargis. » (Atelier participatif du 10 septembre 2015)*

Pour autant la quiétude des lieux doit être préservée, de ce fait certains souhaitent « proposer de nouveaux usages festifs : concerts, projections en plein air tout en limitant les nuisances après 22h » (Atelier participatif, 4 juillet 2015).

Il est par ailleurs proposé de laisser le champ libre à l'expérimentation : « Créer un calendrier d'événements participatifs, citoyens et de saison sur la place Gambetta où la circulation serait limitée à certains jours. [...] Cette programmation pourrait faire l'objet d'un appel à projet lancé par la mairie de Paris notamment en direction des associations qui fourmillent généralement d'idées ... » (idee.paris).

Néanmoins, la question des aménagements éphémères ne fait pas consensus. En effet, alors que certains participants souhaitent des aménagements modulables et réversibles afin de proposer des

activités en fonction des périodes de l'année et des opportunités de partenariat, d'autres participants estiment que seuls les aménagements fixes permettent une véritable appropriation par les habitants (Atelier participatif, 10 septembre 2015).

### 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

#### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP insiste sur la nécessaire prise en compte des flux piétons, notamment, aux sorties des métros. Les espaces sont très encombrés : stationnement de deux roues motorisés, vendeurs de fleurs, présence de terrasses de cafés et de taxis. Il souligne l'intérêt de prendre en compte le quartier dans son ensemble dans le projet de réaménagement de la place.

La fontaine constitue un point de repère mais n'est pas à l'échelle de la place. Un travail serait donc nécessaire avec des jets qui devraient être plus hauts.

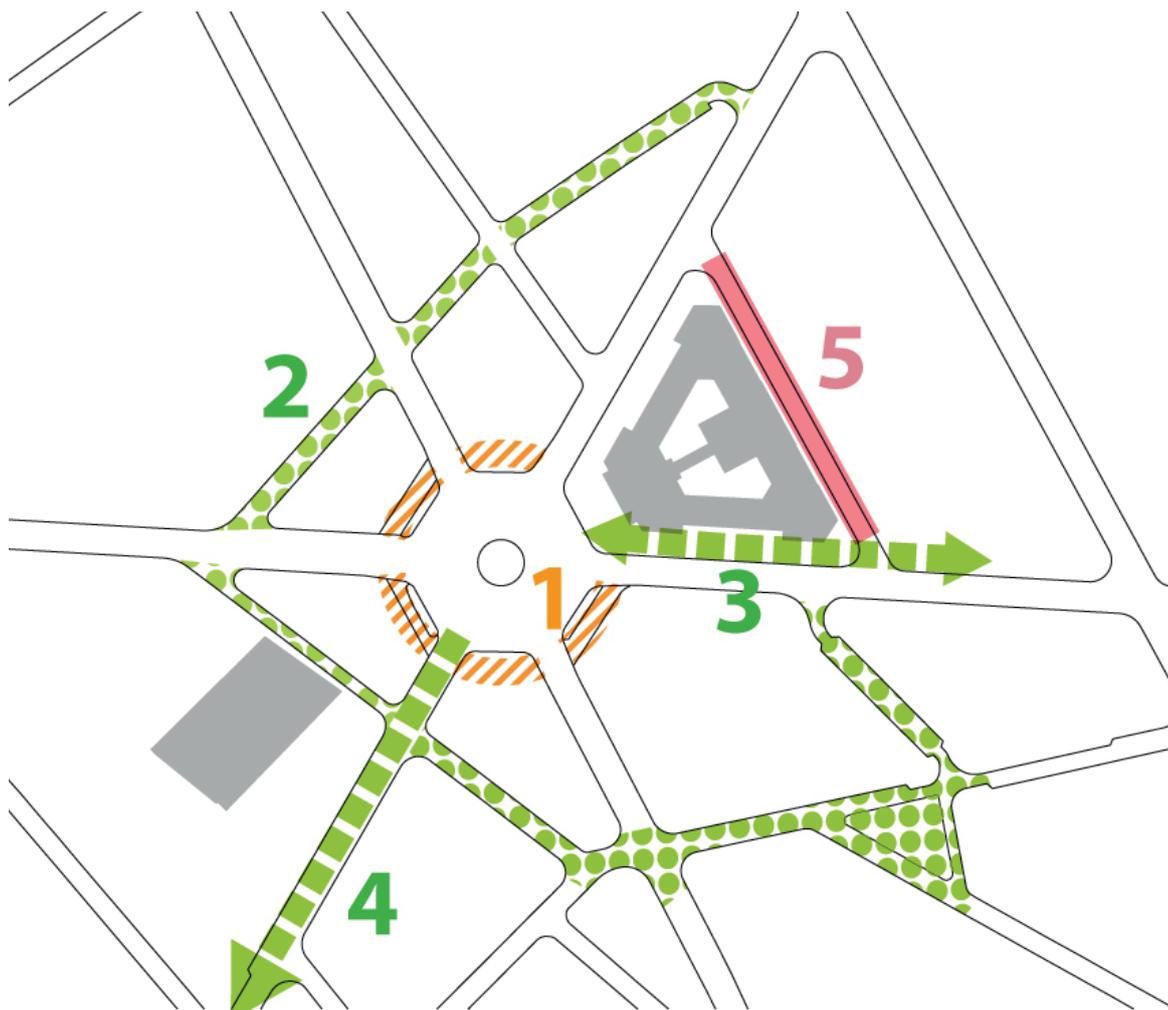
#### 3.2. LA RATP

La place Gambetta accueille 4 terminus de bus et bénéficie d'une forte intermodalité. A l'occasion de la restructuration du réseau de bus parisien, il est envisagé de prolonger les lignes 61 et 69. La RATP a également réalisé une étude dans le cadre du projet de déplacement du terminus de la ligne 102 dans la rue du Japon.

Ainsi, la RATP est favorable à la création d'un pôle bus rue du Japon. Elle souligne que cela nécessite la création d'un local d'exploitation dans le bâti de la Mairie ou sur la voirie. La rue du Japon devrait être mise à double sens et le stationnement supprimé. Les débouchés sur la rue de Belgrand et l'avenue Gambetta seraient à aménager.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place Gambetta. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE GAMBETTA

- 1- Libérer et agrandir les terre-pleins au profit des piétons
- 2- Relocaliser les arrêts et les terminaux de bus à l'arrière de la Mairie
- 3- Valoriser le lien entre la place et le square Edouard Vaillant
- 4- Valoriser la liaison avec le cimetière du Père Lachaise
- 5- Apaiser et végétaliser les voies périphériques

# LA PLACE D'ITALIE



La place d'Italie est un point de convergence très ancien des tracés viaries. Haussmann, en lui donnant sa forme actuelle, propose de lui conférer le caractère d'un square. Un siècle plus tard, la place d'Italie a conservé sa géométrie partiellement désaxée, renforcée par le contraste entre le tissu urbain du XIX<sup>e</sup> siècle et celui de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le square central, agrémenté d'un jet d'eau, se distingue par son relief en creux qui l'abrite du bruit et, en 2005, les contre-allées et terre-pleins périphériques ont été réaménagés, offrant de nouvelles promenades. Le pôle d'échange Vincent Auriol, la Mairie et le centre commercial Italie 2 sont les principaux vecteurs de son attractivité.

Une réunion de concertation, une marche exploratoire ainsi que des ateliers participatifs ont été programmés entre juillet et septembre 2015, accueillant les habitants et acteurs locaux. Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Chiffres clefs

- > 18 contributions lors de l'événement du 20 juin
- > 39 contributions internet sur *Madame la Maire j'ai une idée*
- > 90 participants à la réunion publique et l'atelier du 08 juillet
- > 25 participants lors de la marche exploratoire du 12 septembre
- > 14 participants lors de la réunion avec le conseil de quartier
- > 24 participants lors de l'atelier du 29 septembre

## Le calendrier de la concertation

Juillet 2015	Septembre 2015
<i>8 juillet</i> Réunion publique et atelier participatif	<i>12 septembre</i> Marche exploratoire
	<i>21 septembre</i> Réunion avec la commission inter-conseils de quartier « Place d'Italie »
	<i>29 septembre</i> Atelier participatif

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Un registre et une exposition en Mairie
- > Le site internet *Madame la Maire j'ai une idée*.

Les contributions ont par la suite été scindées par grandes thématiques afin de mettre en lumière les problématiques majeures ainsi que les objectifs à poursuivre sur le territoire. Ce tableau rassemble les contributions issues d'*idée.paris*, des registres et de l'événement de lancement.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	33
Pratiques, usages et animations	13
Identité, patrimoine et paysage	10
Autres	5

La présente note permet de dresser le bilan de ces mois de concertation afin d'en ressortir une synthèse des orientations retenues.

## 1. DIAGNOSTIC

La place d'Italie constitue l'espace public central de l'arrondissement, mais au-delà, un espace majeur dans le paysage parisien. Rapidement accessible depuis l'extérieur de la capitale, la localisation du site contribue à lui conférer ce rôle. Le diagnostic suivant permet de mettre en lumière les faiblesses mais également les forces qui caractérisent ce territoire pour en retirer des grandes orientations de projet.

### 1.1. DES FLUX DE CIRCULATION IMPORTANTS MAIS PAS ASSEZ DIFFÉRENCIÉS ET SÉCURISÉS

#### 1.1.1. Une forte emprise de la voiture ...

Les flux de circulation automobiles sont très importants sur la place d'Italie. Les participants soulignent la place importante dédiée à la voiture et notent les nuisances sonores et la pollution qui en découlent. Des préoccupations en matière de santé publique ont été évoquées à plusieurs reprises. Les débouchés de l'avenue d'Italie, de Choisy et du boulevard Vincent Auriol sont cités comme des points noirs par les participants. Située au sein d'un espace articulant couloirs de bus, files de circulations automobiles et refuges pour piétons, la voie bus du boulevard Vincent Auriol n'est pas toujours bien identifiée par les automobilistes.

*« Les véhicules qui s'engagent par mégarde dans la voie bus, repartent en marche arrière sur la place pour reprendre la voie dédiée aux véhicules. Ceci génère des encombrements au débouché de l'avenue de Choisy, secteur déjà très encombré de voitures, de piétons... » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015)*

#### 1.1.2.... rendant difficiles les modes actifs de déplacement

##### *Des cheminements piétons difficiles*

Alors que les cheminements piétons sont plutôt aisés au nord de la place, ils sont difficiles voire dangereux au sud. Tout comme pour les automobilistes, le débouché du boulevard Vincent Auriol est un point noir pour les piétons. La sortie du métro est difficilement accessible puisqu'elle nécessite de traverser la voie dédiée aux véhicules puis la voie bus. Les encombrement de l'espace public avec la colonne Morris et les potelets renforcent les difficultés des circulations piétonnes. Au niveau du parvis d'Italie 2, le stationnement illicite des deux-roues envahit l'espace public.

Les participants estiment que certains trottoirs au niveau des arrêts de bus et devant le McDonald's sont trop étroits. La largeur des traversées piétonnes sur l'avenue de Choisy et d'Italie ne coïncide pas avec les parties abaissées des trottoirs. Le cheminement au sein des terre-pleins aménagés en espace vert est apprécié mais considéré comme trop étroit compte tenu du flux de piétons.

Enfin, l'accès au square central est méconnu. Il n'existe qu'une seule traversée piétonne de 20 mètres de longueur. *« Les feux tricolores sont trop rapides pour traverser vers le square central » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015)*. Les participants s'y rendent donc très rarement.

### Une circulation et des stationnements cyclables pas assez marqués

Les itinéraires cyclables manquent de cohérence avec des passages successifs sur la chaussée et les trottoirs. Les pistes cyclables situées au nord fonctionnent plutôt bien, même si le contre-sens au niveau des contre-allées ne fait pas l'unanimité. Certains participants estiment qu'il est peu visible. Le tourne à gauche depuis l'avenue des Gobelins pour les cycles n'est pas matérialisé ce qui rend cette manœuvre dangereuse.

Sur le parvis de la Mairie, l'obligation de mettre pied à terre n'est pas respectée, entraînant des conflits avec les piétons : « *Quand le parvis est encombré comme aujourd'hui par un mariage les traversées sont apaisées, mais quand l'espace est libre, les vélos circulent à pleine vitesse, sur une esplanade sans aucune trace de circuit préférentiel.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015).

Les participants soulignent qu'il est nécessaire de réorganiser le stationnement vélos sur le parvis Italie 2. Ils s'interrogent également sur la conservation des pavés. Tout en participant à l'identité de la place, ils sont source de bruit et d'inconfort.

### Des transports en commun peu lisibles

L'organisation des arrêts de bus n'offre pas satisfaction. Les participants soulignent qu'ils sont disséminés autour de la place et pas toujours bien signalés. La sortie de métro devant le parvis d'Italie 2 est peu visible. Les niveaux de trottoirs ne sont pas adaptés à l'accès aux véhicules.

Par ailleurs, les participants soulignent que l'intermodalité n'est pas optimisée : « *Les arrêts de bus sont trop éloignés les uns des autres.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015).

## 1.2. DES ESPACES VERTS FRAGMENTÉS

Les terre-pleins aménagés en espaces verts sont très appréciés. Cependant ces aménagements manquent de cohérence avec le reste de la place. « *Les espaces verts sont fragmentés en petits morceaux. Ces espaces verts sont peu présents dans les zones les plus fréquentées comme, par exemple, sur l'esplanade commerciale.* » (Atelier participatif, 8 juillet 2015). Alors que les participants soulignent que la façade de la Mairie n'est pas assez visible, le parvis d'Italie 2 et la façade du centre commercial sont décrits comme austères et trop minéraux.

Le jardin central est perçu comme un atout à exploiter. « *Le square participe à la beauté du lieu. Cependant, il est peu accessible avec un seul accès piéton. Les participants indiquent ne jamais venir.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015). Néanmoins, la fontaine actuelle ne fait pas l'unanimité. Alors que certains participants évoquent sa mise en valeur d'autres estiment qu'il serait nécessaire de la supprimer.

Les participants sont attachés à la végétalisation existante comme les paulownias qui constituent la signature de l'aménagement végétal de la place, mais dont certains seraient en mauvais état.

L'entité de la place est clairement identifiée, l'inclinaison générale de la place est perçue à la fois comme une qualité pour les points de vue, mais également comme une difficulté pour l'aménagement. « *Le dégagement vers le ciel est également un point important, les grands espaces libres de constructions ou de plantations permettent cette vision.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015).

## 1.3. Des usages existants à préserver

Le square central est très peu utilisé par les familles, mais des lycéens viennent y déjeuner en contrebass de la place circulée.

L'esplanade de la Mairie est identifiée comme lieu de rendez-vous et accueille des mariages ou encore la semaine italienne. En face, le parvis d'Italie 2 est une zone de départ de randonnées roller.

## 2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1-LIMITER LA PLACE DES VOITURES ...

Les participants proposent de diminuer la surface de chaussée affectée à la circulation automobile afin de rendre la place plus agréable et d'augmenter l'espace dédié aux piétons. Plusieurs solutions sont proposées : agrandir le square central, élargir les terre-pleins latéraux ou encore piétonniser les contre-allées. Alors que certains participants privilégient l'extension du square central, d'autres estiment qu'il est plus intéressant d'augmenter les terre-pleins latéraux puisqu'ils sont plus accessibles aux piétons. « *Agrandir les espaces piétons facilement accessibles en périphérie en canalisant*

le trafic automobile au centre de la Place. » (Madame la Maire j'ai une idée).

Certains participants proposent la mise en impasse de l'avenue de la Sœur Rosalie. Les attentes sont également fortes concernant le réaménagement du débouché du boulevard Vincent Auriol.

Concernant les contre-allées, les participants privilégient leur transformation en aire piétonne afin de faciliter les traversées et valoriser les jardins latéraux. Un temps de préfiguration pourrait être mis en place le week-end afin d'identifier les atouts et les inconvénients d'une telle transformation.

Certains participants s'inquiètent des risques d'embouteillage si la chaussée est réduite. « *La place d'Italie est embouteillée tous les matins, il faudra donc vérifier avec les comptages dans quelle mesure il est possible de réduire la place dédiée aux voitures.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015). Le maintien d'une fluidité de trafic sur l'anneau central est alors privilégié.

## 2.2- DONNER UNE PLACE PLUS GRANDE AUX CIRCULATIONS DOUCES

Les participants souhaitent améliorer la lisibilité et le confort des circulations piétonnes, par exemple, en instaurant un meilleur phasage des feux ou encore en supprimant du mobilier urbain encombrant. La création de passages piétons supplémentaires et de traversées directes est évoquée à plusieurs reprises afin de raccourcir les temps de parcours actuels. Il s'agit de créer des passages piétons complémentaires en fonction des points cardinaux et de relier plus facilement le parvis de la Mairie avec le centre commercial Italie 2.

Les participants sont également sensibles au développement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, notamment à travers l'installation de bandes de guidage.

Il s'agit aussi de faciliter la lisibilité des itinéraires cyclables. Les participants privilégient des chemins cyclables situés sur le pourtour de la place et une plus forte matérialisation des itinéraires.

Il est proposé de localiser les arrêts des bus au plus près des bouches de métro. La principale attente concerne la signalétique « *Equiper la place d'une signalétique dynamique pour mieux comprendre l'offre bus.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015)

## 2.3- CRÉER UNE ATMOSPHÈRE VÉGÉTALE EN ACCORD AVEC L'IDENTITÉ DU LIEU

La demande de végétalisation fait consensus. Les participants ont proposé des plantations au sol, un mur végétal au niveau du square central afin de diminuer les nuisances sonores, un jardin japonais ou encore un programme d'agriculture urbaine au-dessus de la dalle du McDonald's. Le square central représente un espace à fort potentiel d'évolution. Le parvis d'Italie 2 pourrait également être plus végétalisé. Lors de l'atelier participatif du 29 septembre, plusieurs participants ont proposé une végétation de type « romaine » ou « italienne » afin de renforcer la spécificité de la place.

## 2.4- AMÉLIORER LES AMÉNAGEMENTS FONCTIONNELS DE LA PLACE POUR LE CONFORT DE TOUS

En matière de confort d'usages, les participants proposent d'installer des assises comme des chaises longues, des bancs ou encore des gradins afin de créer des lieux de rencontres. Des aménagements pratiques tels que des fontaines d'eau potable et des poubelles sont sollicités. Lors de la marche exploratoire du 12 septembre 2015, il est proposé de « *changer le revêtement qui crée de la poussière ou bien génère des flaques d'eau selon les saisons* » du square central. Les participants portent une attention particulière sur les matériaux qui seront utilisés et la facilité d'entretien des espaces verts.

« *Utiliser des matériaux moins sombres pour limiter l'effet des îlots de chaleur.* » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015).

Les participants proposent également de travailler l'éclairage au sol afin de souligner les chemins piétons.

## 2.5- DÉVELOPPER DES ANIMATIONS

En matière d'animation, les propositions sont diverses : concerts, projections de plein-air, marché... Il s'agit également de mettre en place des animations éphémères en fonction des différents temps de la semaine et des saisons. L'idée de développer une programmation culturelle, en lien avec le kiosque

existant sur le boulevard Auguste Blanqui, est revenue à plusieurs reprises.

Enfin, les participants privilégient des usages pour toutes les tranches d'âges. Ils ont proposé des activités ludiques pour les enfants, de type patinoire, manèges mais également des usages culturels tels qu'une bourse aux livres. « Les aménagements spécifiques pourraient s'entendre tout à la fois comme espace de jeux pour différentes tranches d'âges, mais également pour les adultes : jardin sensoriel, odeur, toucher. Sur le terre plein central il faudrait localiser des aménagements pour les adolescents, accrobranche par exemple, sur les bords de la place des jeux pour les plus jeunes, à proximité des terrasses de cafés. » (Marche exploratoire, 12 septembre 2015).

### 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

#### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

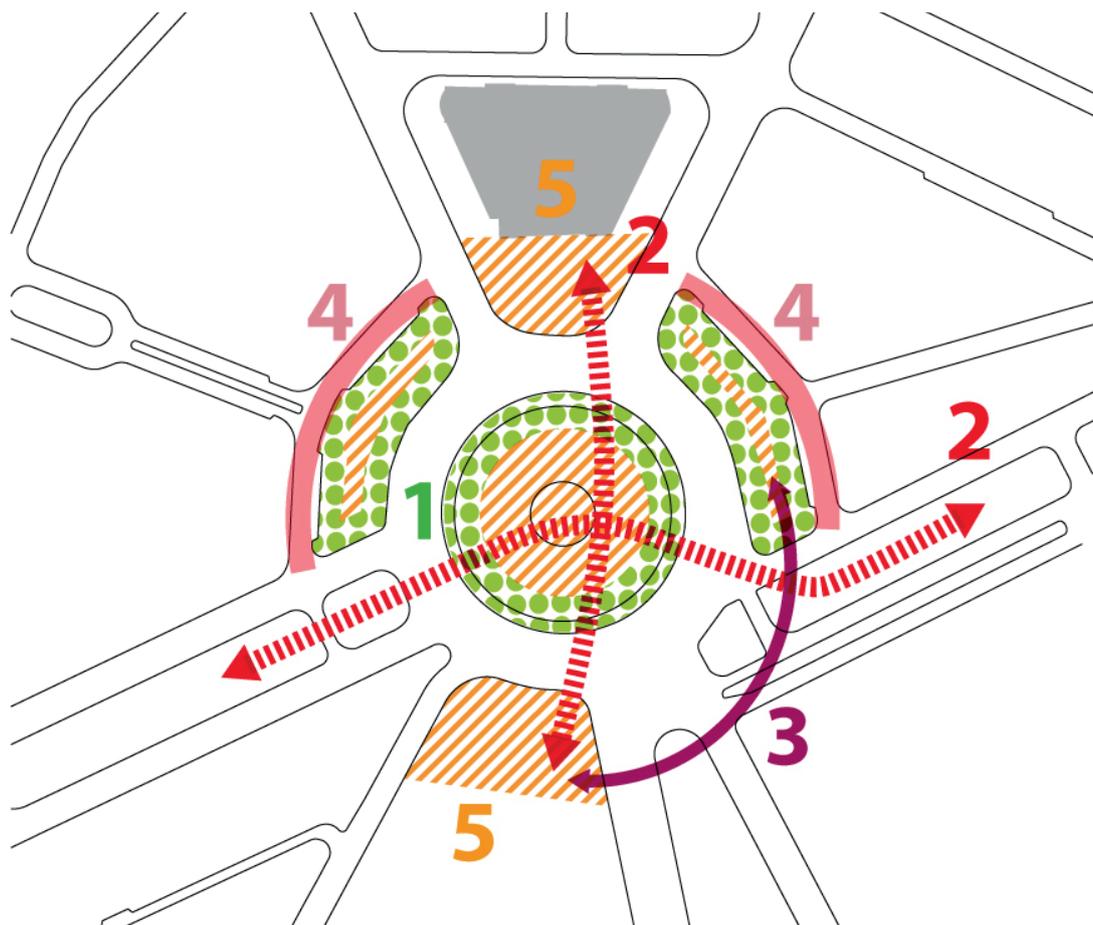
Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine explique que l'élargissement des trottoirs entraînerait une évolution de la structure de la place. Le STAP souhaite éviter que l'approche en termes d'usages n'amène une juxtaposition d'aménagements sans réflexion globale. La création de passages piétons supplémentaires contribuera à la diminution du nombre de véhicules.

#### 3.2. LA RATP

La place d'Italie est un point de passage de 6 lignes de bus dont un terminus. La RATP souhaite maintenir une attention particulière sur l'implantation des arrêts des lignes 57 et 87.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe-projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place d'Italie. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques du site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE D'ITALIE

- 1- Désenclaver, redynamiser le jardin central et renforcer les usages
- 2- Faciliter les liaisons piétonnes
- 3- Faciliter les circulations piétonnes et cyclistes
- 4- Apaiser les contre-allées et végétaliser les terre-pleins
- 5- Intensifier les usages événementiels sur la couronne, notamment sur le parvis de la Mairie et du centre commercial

# LA PLACE DE LA MADELEINE

La place de la Madeleine, place-monument, est au cœur d'une composition majeure intégrant l'Assemblée nationale. Envahie par la circulation automobile, elle a progressivement été encombrée de mobilier urbain, de services, et subi de très fortes contraintes de flux. Cet encombrement dégrade la perception du monument, empêche son accessibilité, et n'offre aucun espace de promenade alors qu'elle est au cœur du Paris touristique.

La place de la Madeleine a fait l'objet d'une concertation dans le cadre du conseil de quartier et d'une réunion du Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement le 2 novembre 2015. Cette réunion a permis de présenter des éléments de diagnostic aux participants, tout en leur proposant plusieurs principes d'aménagement. La concertation a permis de rassembler 32 participants et plus d'une vingtaine de contributions.

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Chiffres clefs

- > 15 contributions lors de l'événement du 20 juin sur la place de la Bastille
- > 8 contributions internet sur Madame la Maire j'ai une idée
- > 2 contributions sur l'application tablette
- > 32 participants lors de la réunion publique

## Le calendrier de la concertation

Jun 2015	Novembre 2015
17 juin Réunion avec le conseil de quartier	2 novembre Réunion publique

Outre ces réunions organisées dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, plusieurs outils ont été mis à disposition des participants :

- > Le site internet Madame la Maire j'ai une idée
- > Des expositions et registres mis à disposition en Mairie
- > Des informations sur le site Paris.fr.

Les contributions ont été classées selon les différentes thématiques identifiées par le maître d'ouvrage. Ce tableau rassemble les contributions issues d'idee.paris, des registres et de l'événement de lancement.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	8
Pratiques, usages et animations	10
Identité, patrimoine et paysage	7
Autres	0

Cette synthèse se partage en un temps de diagnostic et un second temps relatant les points de vue et les attentes des participants.

## 1. LE DIAGNOSTIC

### 1.1. UNE PRÉSENCE IMPORTANTE DE L'AUTOMOBILE

Les participants déplorent la place trop importante dédiée à la circulation automobile ainsi qu'au stationnement. En effet, la place est décrite comme « un rond-point patrimonial » ou encore « un carrefour giratoire ». Les cars de tourisme sont omniprésents sur la place. La traversée de la rue Tronchet apparaît difficile.

Par ailleurs, les participants estiment que les pistes cyclables, au nord, sont dangereuses. Les traversées piétonnes ne sont pas assez nombreuses et l'accès à l'Église de la Madeleine n'est pas toujours évident.

### 1.1.2. Une population cosmopolite de haut standing entre tourisme et affaires

Avec ses nombreux cafés en terrasse, la place de la Madeleine est un haut lieu touristique de Paris, très fréquenté en pleine journée pour ses commerces et son patrimoine. Inscrite à l'inventaire du patrimoine historique, l'Église de la Madeleine attire chaque jour de nombreux touristes. « *Au centre de la place se dresse l'Église de la Madeleine, mondialement connue, elle a une notoriété planétaire* » (*Madame la Maire j'ai une idée*). La Pinacothèque participe à cette attractivité touristique.

Les participants saluent le caractère cosmopolite de la place « *où se croisent des touristes et des hommes d'affaires créant un mélange hétéroclite que l'on ne retrouve pas ailleurs* » (*Madame la Maire j'ai une idée*). Cependant, certains participants déplorent que l'offre commerciale présente reste réservée à une certaine clientèle et peu accessible au parisien moyen.

« *La place de la Madeleine est une place riche de ses commerces luxueux qui l'entourent. Une place foulée la journée par une population touristique le plus souvent fortunée.* » (*Madame la Maire j'ai une idée*)

### 1.1.3. Une place vivante en journée mais éteinte la nuit

La place est également décrite comme « *une place endormie* » qui manque de couleurs et d'attraits. La majorité des commerces sont fermés le dimanche. Le soir la place est très peu animée puisque les riverains sont peu nombreux, le tissu urbain limitrophe est marqué par la présence de bureaux.

### 1.1.4. Un patrimoine insuffisamment valorisé

Malgré son importance patrimoniale, les participants soulignent que l'Église de la Madeleine n'est pas assez mise en valeur, l'accessibilité n'est pas évidente et le parvis avant est assez étroit ce qui empêche d'avoir une perspective intéressante sur ce monument.

De manière générale, la question de la saleté et de la pollution sur la place est également évoquée.

Les participants rappellent la présence de lavatoires sur la place qu'ils souhaitent voir réouverts.

## 2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1. UNE COHABITATION DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT À AMÉLIORER

La grande majorité des participants souhaite faciliter les déplacements piétons. Ils privilégient des trottoirs plus larges du côté des commerces, mais également le long de l'Église de la Madeleine afin de favoriser les cheminements piétons. Les contributions évoquent également la nécessité de multiplier les traversées piétonnes aussi bien sur le parvis Nord que Sud : deux passages piétons sur chaque parvis sont sollicités.

Parallèlement, quelques contributions proposent la piétonisation de la place toute entière. « *En ce qui concerne la place de la Madeleine, je pense qu'une piétonisation de la place serait une bonne initiative avec la création d'un espace vert [...] La circulation automobile pourra être déviée vers les rues adjacentes.* » (*Registre*) Cette proposition cristallise les inquiétudes de plusieurs participants qui appréhendent les reports de circulation engendrés, ils rappellent que le boulevard Hausmann est d'ores et déjà congestionné.

De plus, les commerçants du marché aux fleurs craignent une baisse de leur chiffre d'affaire car « *une partie de la clientèle vient en voiture* » (*Réunion publique*). Ils restent cependant favorables à une réduction de la circulation automobile.

Afin d'agrandir au maximum les trottoirs adjacents aux commerces, M. Jean-David Blanc, habitant de l'arrondissement, a proposé un projet qui envisage de faire passer la circulation actuelle dans les contre-allées. Cette hypothèse a notamment été présentée lors de la rencontre avec les conseillers de quartier.

Tout en privilégiant les usages existants, certains participants restent réticents à cette proposition. Ils s'inquiètent des dégâts possibles sur l'Église de la Madeleine, liés à la pollution et aux vibrations, si la circulation est confinée à proximité du bâtiment.

Les places de stationnement ont également été un point de débat. Les hypothèses de piétonisation entraîneraient la disparition de ces places. Il existe un parking souterrain à proximité mais les places de stationnement sont payantes la nuit. Les places de stationnement des deux roues et des Velib' peuvent être réorganisées afin de permettre un meilleur agencement de l'espace et une fluidité dans les déplacements piétons.

La question de la sécurité des déplacements au niveau des arrêts de bus ainsi que des voies cyclables est un enjeu également soulevé. Les participants souhaitent des itinéraires vélos sécurisés.

## **2.2. UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE DIVERSITÉ D'USAGES À RENFORCER**

La place de la Madeleine souffre d'un manque d'animation. A ce titre, les participants ont fait plusieurs propositions. Ainsi, le marché aux fleurs, existant de longue date sur la place, mériterait d'être réhabilité et mis en évidence.

L'installation de marchands et d'expositions éphémères ont été mentionnées à plusieurs reprises par les participants. En parallèle, des événements culturels comme un concours de photos ou le marché brésilien sont proposés. Le marché alimentaire sur le parvis Nord pourrait être agrandi et les horaires modifiés.

Les participants proposent également l'installation de mobiliers urbains ou encore d'une fontaine, notamment sur le parvis Nord de la Madeleine, insuffisamment valorisé. Il s'agit de développer des espaces de rencontre où les touristes, aussi bien que les usagers, peuvent se reposer.

## **2.3. UNE VÉGÉTALISATION À FAVORISER**

La demande de végétalisation semble faire l'unanimité. Plusieurs espaces sont identifiés comme des lieux à fort potentiel : le parvis nord de la place de la Madeleine et les terre-pleins triangulaires au sud au niveau de la rue Royale.

*« La végétalisation des placettes est également une évidence. » (Réunion publique du 2 novembre 2015)*

# **3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :**

## **3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)**

Le STAP souligne que la place est actuellement peu lisible et encombrée avec les kiosques, la station Vélib, le stationnement de deux roues motorisés. Ainsi, il est favorable au désencombrement de la place.

Le STAP souhaite redessiner le rectangle initial de la place, notamment au niveau du parvis sud, et estime qu'il serait nécessaire de remplacer les arbres manquants des rangées d'alignement. Néanmoins, l'absence d'arbres à ces endroits est liée à la présence de nombreux réseaux.

Le STAP confirme que les placettes situées au sud de la place sont trop encombrées et donc pas du tout attractives. Les triangles pourraient être étendus jusqu'aux limites du boulevard Malesherbes et du boulevard de la Madeleine avec une plantation d'arbres dans l'alignement de ceux des boulevards. Il privilégie une vraie requalification du parvis Nord, il n'est pas favorable à un aménagement amovible.

Le STAP ne souhaite pas que la circulation se rapproche de l'église, il est cependant favorable à la réduction de la circulation afin d'augmenter les espaces de trottoirs. Le STAP n'envisage pas que la contre-allée soit transformée en piste cyclable avec le marquage au sol correspondant.

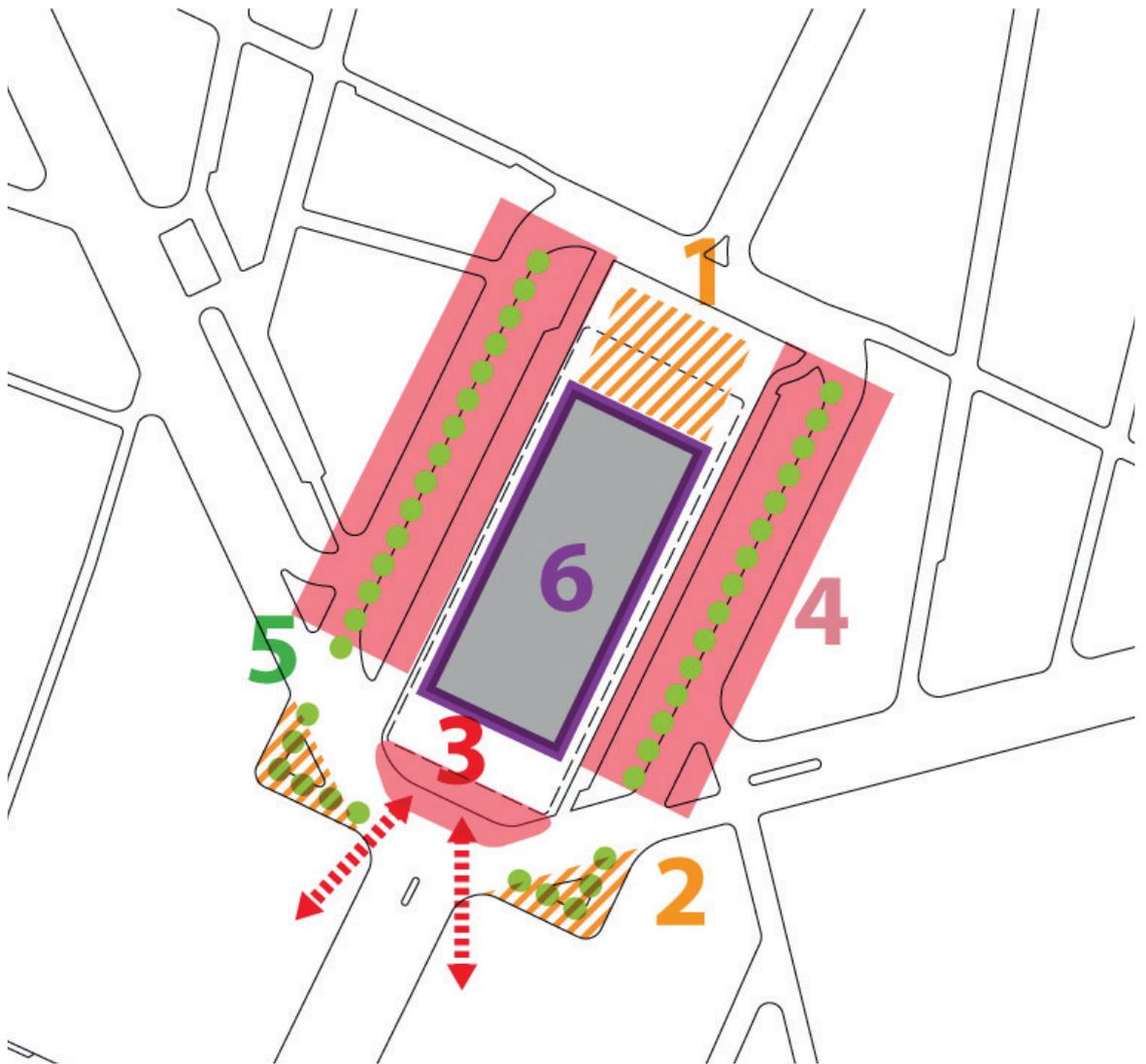
## 3.2. LA RATP

La place de la Madeleine est un point de passage pour de nombreux bus. A l'heure de pointe, un bus circule du nord au sud toutes les 3 minutes. La RATP envisage actuellement de déplacer le point d'arrêt du 84 rue Royale vers le sud. Dans le cadre de la fermeture des voies sur berges, la RATP a demandé des aménagements compensatoires sur la rue Royale avec un couloir bus à gauche.

Dans le cadre du projet de réaménagement de la place de Madeleine, la RATP propose de déplacer les points d'arrêts du 24 au 84 rue Tronchet. La RATP est favorable à la mise en place des voies bus réservées.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe-projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Madeleine. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DE LA MADELEINE

- 1- Créer un parvis au Nord
- 2- Piétonniser et végétaliser les angles Sud
- 3- Agrandir le parvis sud et sécuriser les traversées piétonnes
- 4- Réorganiser les voiries et trottoirs latéraux pour intensifier les usages
- 5- Renforcer la présence du végétal par un cadre arboré mettant en valeur le monument
- 6- Mettre en valeur le monument par la lumière et la végétation

# LA PLACE DE LA NATION



La place de la Nation est l'une des plus vastes places parisiennes. À ce titre, elle bénéficie d'un fort potentiel en matière de réaménagement. Lieu de rassemblement national et dotée d'une forte symbolique, la place est également un point majeur de convergence des transports publics.

Dans le cadre de la concertation, la place de la Nation fait partie des places ayant reçu le plus de participation de la part de la population. Les différents moyens mobilisés ont permis de recueillir 103<sup>1</sup> contributions au total et de rassembler 369 participants<sup>2</sup>.

Les réunions de concertation, les marches exploratoires ainsi que les ateliers participatifs ont été programmés entre juin et octobre 2015, accueillant les habitants mais également des acteurs plus spécifiques tels que les commerçants, les représentants associatifs, la communauté éducative ou encore les conseils de quartier. L'atelier participatif du 5 octobre a permis de présenter plusieurs propositions de réaménagement de l'espace public, issues de la concertation. Les participants ont pu identifier les points positifs et négatifs de chaque proposition.

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Chiffres clefs

- > 27 contributions lors de l'événement du 20 juin
- > 60 contributions internet sur *Madame la Maire j'ai une idée*
- > 57 rencontres sur site dont 5 commerçants
- > 75 participants à la réunion publique du 7 juillet dans le 11<sup>e</sup> arrondissement
- > 240 participants à la réunion publique inter-arrondissements du 3 septembre à l'école Boule
- > 10 participants lors la marche accessibilité du 28 août
- > 37 participants lors de la marche exploratoire du 19 septembre
- > 17 participants lors de l'atelier du 5 octobre
- > 4 commerçants lors de la rencontre dédiée du 7 octobre

1- Ce chiffre correspond aux contributions écrites recueillies sur les registres, Madame la Maire j'ai une idée et lors de l'événement de lancement. De ce fait, les remarques et les questions orales réalisées lors de la réunion publique ne sont pas comptabilisées ici mais sont analysées dans la synthèse.

2- Ce chiffre correspond aux participants recensés lors des marches exploratoires, des réunions publiques et de l'atelier participatif.

- > 26 participants lors la réunion de restitution avec les conseils de quartier du 15 octobre
- > 330 participants lors de la réunion publique inter-arrondissements de restitution du 8 février 2016.

## Le calendrier de la concertation

Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Février 2016
7 juillet Réunion publique et atelier participatif dans le 11 <sup>e</sup> arrondissement	28 août Marche exploratoire Déplacements et Accessibilité dédiés aux associations spécialisées de PMR et de piétons	3 septembre Réunion publique inter-arrondissement	5 octobre Atelier participatif	8 février Réunion de restitution
23 juillet Rencontres sur site	29 août Rencontres sur site	12 septembre Forum des associations du 12 <sup>e</sup> arrondissement	7 octobre Rencontre avec les commerçants	
		19 septembre Marche exploratoire	8 octobre Rencontre avec la communauté éducative	
			15 octobre Réunion inter-conseils de quartier	

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Le site internet Madame la Maire j'ai une idée
- > Des expositions et registres mis à disposition en mairie ;
- > Des informations sur le site Paris.fr.

Les contributions<sup>1</sup> ont par la suite été scindées par grandes thématiques afin de mettre en lumière les problématiques majeures ainsi que les objectifs à poursuivre sur le territoire. Ce tableau rassemble les contributions issues d'idee.paris, des registres et de l'événement de lancement.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	39
Pratiques, usages et animations	32
Identité, patrimoine et paysage	26
Autres	7

Cette synthèse se partage en un temps de diagnostic et un second temps relatant les points de vue et les attentes des participants. 34 contributions évoquent principalement des éléments de diagnostic alors que 48 contributions proposent des idées. Par ailleurs, les autres contributions peuvent être classées dans ces deux catégories puisqu'elles contiennent des propositions qui font suite à des éléments de constat.

1- Ces chiffres correspondent aux contributions écrites recueillies sur les registres, Madame la Maire j'ai une idée et lors de l'événement de lancement.

# 1. DIAGNOSTIC

La place de la Nation véritable repère urbain dans le paysage parisien, fait aujourd'hui débat auprès des usagers qui la côtoient. Le diagnostic suivant permet de mettre en lumière les faiblesses, mais également les forces qui caractérisent ce territoire pour en retirer des grandes orientations de projet.

## 1.1 LA CIRCULATION CRISTALLISE LES AVIS NÉGATIFS

### 1.1.1 Une forte emprise de la voiture...

La présence forte des circulations automobiles est l'un des principaux points noirs soulignés par les participants. Cette circulation génère également des nuisances sonores qui rendent le lieu désagréable. La place de la Nation est décrite comme « *un rond point qui est un désert humain* » (*Événement de lancement, 20 juin 2015*). Il n'existe pas de lieu de rencontres permettant de créer un véritable « esprit de quartier ». Les terrasses des cafés sont peu nombreuses et trop proches de la circulation.

L'importance des flux automobiles rend la place peu sécuritaire pour les traversées piétonnes et les circulations vélos. « *La place de la Nation est aujourd'hui principalement axée sur le trafic automobile, et très peu accessible pour les piétons et autres modes de transports plus souples* » (*Madame la Maire j'ai une idée*). L'intersection entre la place et l'avenue Philippe Auguste est particulièrement identifiée comme un point accidentogène.

La place est également marquée par la forte emprise du stationnement des bus mais aussi des voitures en double file, notamment sur l'avenue de Taillebourg, ou encore au niveau des contre-allées. Les participants ont souligné que des camionnettes sont souvent présentes aux abords des îlots, générant du bruit et une pollution supplémentaire. Ces stationnements continus gênent la lisibilité des passages piétons et de la perspective sur la place, ce qui renforce son caractère peu accueillant. La prépondérance des voitures n'incite pas à la multiplication des usages et à la mise en valeur de l'espace.

### 1.1.2 ...rendant difficiles les modes actifs de déplacement

La place est découpée en de nombreux îlots et terre-pleins ce qui multiplie les traversées piétonnes. Les passages piétons ne sont pas toujours équipés de feux tricolores et les traversées sont nombreuses. Les passages en deux temps sont perçus comme dangereux avec des îlots refuges trop étroits comme sur l'avenue du Trône. Les balades urbaines réalisées ont permis d'identifier l'absence de bandes d'éveil de vigilance sur certains passages piétons.

Par ailleurs, les participants ont souligné que le cheminement piéton est difficile puisqu'il faut constamment se décaler afin de traverser aisément. Le mobilier urbain (bancs, potelets) et la végétation se trouvent souvent dans l'alignement des passages piétons ce qui empêche les traversées piétonnes directes. Les encombrements de l'espace public, avec le stationnement des deux roues motorisés ou encore des terrasses de cafés, sont aussi décriés. Alors que certains participants sollicitent des terrasses plus grandes, d'autres usagers souhaitent circuler plus facilement à pied et se plaignent des abus au niveau des périmètres utilisés par les cafetiers.

Le square central représente un vaste espace mais est peu utilisé, il reste difficilement accessible malgré les deux passages piétons situés de part et d'autre. De nombreux participants n'y sont jamais allés. Il est également perçu comme un espace sale et mal fréquenté d'où son évitement par certains usagers.

Enfin, les pistes cyclables situées à contre-sens au niveau des contre-allées sont peu identifiables selon certains participants. Ils pointent également le manque d'itinéraires cyclables.

### 1.1.3 Une place de passage

Les participants ont précisé qu'ils ne s'arrêtaient pas forcément sur cette place. De nombreux terre-pleins ne bénéficient à aucun usage. Le côté nord de la place comporte avant tout des banques et des assurances et le côté sud divers bars, un supermarché et une boulangerie. L'offre commerciale est peu mise en valeur et manque de dynamisme, même si elle est plus importante au sud qu'au nord. Les participants sont sensibles au maintien d'un certain équilibre nord/sud.

Les animations sont peu nombreuses, il existe un manque d'espace de jeux pour les enfants. La place était autrefois un lieu de fête autour de la « Foire du Trône » et réunissait les Parisiens. Aujourd'hui,

elle ne constitue pas vraiment un espace de vie et de promenade.

Néanmoins, les participants ont souligné leur attachement au terrain de boules qui accueille de nombreux usagers et constitue un véritable repère sur la place. Les usagers y jouent également aux cartes et amènent du mobilier afin de s'installer. *« Depuis plus de 30 ans, des joueurs de boules disputent des parties le soir, un aspect méconnu mais de « village » spontané. » (Madame la Maire j'ai une idée)*

## 2.1 DES ATOUTS À CONSERVER

### 2.1.1 Une végétalisation existante mais insuffisamment valorisée

Les participants soulignent que la place est végétalisée, cependant ils estiment qu'il reste un fort potentiel à optimiser dans le cadre du projet de réaménagement. Plusieurs personnes ont souligné leur attachement à la végétation existante.

Néanmoins, celle-ci n'est pas toujours adaptée. Les talus végétalisés permettent de faire écran à la circulation mais ils empêchent également les perspectives sur la place. En parallèle, les haies situées autour de la statue de Dalou isolent cet espace et favorisent le développement d'activités illicites selon les participants.

### 2.1.2 Des éléments patrimoniaux structurants

L'architecture haussmannienne de la place et plus largement du quartier constitue un véritable atout architectural pour la place de la Nation. Cet élément devra être pris en compte dans les futures opérations d'aménagements.

Le véritable enjeu patrimonial se situe autour de la statue Jules Dalou, décrite comme magnifique et comme point clef de la place mais peu mise en valeur par les aménagements actuels et difficilement accessible pour les piétons. Une requalification de la statue, dans le but de mettre en valeur la qualité patrimoniale de la place, est par conséquent un élément central dans les orientations d'aménagements futurs.

Les colonnes du Trône sont également citées par les participants comme faisant partie de l'identité de la place à valoriser.

### 2.1.3 Une desserte des transports en commun importante mais peu lisible

La présence des lignes 1, 2, 6 et 9 du métro parisien, du RER, et de nombreuses lignes de bus permet à la place de bénéficier d'une très bonne desserte par les transports collectifs.

Parallèlement, cette omniprésence des transports entraîne des flux piétons importants. Les bouches de métro manquent de visibilité tout comme les itinéraires vélos et piétons. Les participants ont souligné à de multiples reprises qu'ils manquaient de repères sur la place, que c'était un véritable *« labyrinthe » (Balade urbaine, 28 août 2015)*.

***« Il serait également nécessaire d'apporter une meilleure lisibilité /sécurité des différentes entrées souterraines du métro/RER car il est très facile de perdre du temps pour y accéder en cherchant la bonne entrée pour la ligne choisie. » (Madame la Maire j'ai une idée)***

Le second point souvent soulevé par les participants concerne l'ascenseur permettant de rejoindre le RER A et les difficultés d'utilisation qui lui sont associées. Il existe un seul ascenseur et celui-ci est saturé.

## 2- LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1 DIMINUER LA PLACE DE LA VOITURE AU PROFIT DE VASTES ESPACES PIÉTONS

#### 2.1.1 Faciliter les cheminements piétons

La majorité des participants a souligné l'omniprésence de la voiture et l'importance de réduire les circulations. Ils ont, par exemple, envisagé de supprimer les contre-allées et les places de stationnement pour les rendre piétonnes, de supprimer l'anneau circulaire afin de conserver uniquement les voies circulaires externes, ou encore agrandir le square central afin de minimiser la chaussée. Réduire les gabarits de voies est une solution afin de diminuer le nombre de traversées en deux temps. Certains participants s'inquiètent néanmoins d'une réduction des gabarits de voirie qui risquerait d'engendrer des embouteillages et de la pollution supplémentaire.

*« Il faut rester prudent quant à une réduction significative de la circulation automobile sans limiter l'accès à la place elle-même [...] Ceci n'aura pour conséquence que de rendre la place plus embouteillée et donc peu agréable quel que soit l'aménagement qu'il en est fait. » (Madame la Maire j'ai une idée)*

L'enjeu serait alors de redonner de l'espace aux piétons tout en conservant une fluidité de circulation. Le passage de l'ensemble de la circulation au niveau des contre-allées fait également débat. Les riverains appréhendent les nuisances sonores.

La facilitation des cheminements piétons reste un point de consensus entre les participants. Ils souhaitent multiplier les passages piétons afin d'accéder au square central. Certains participants réclament l'instauration de feux tricolores systématiques pour les traversées alors que d'autres y voient peu d'intérêt. La question des revêtements a été discutée à plusieurs reprises.

Les participants proposent de choisir un revêtement pratique pour la marche sur le pourtour des terre-pleins latéraux tels que celui de l'avenue de Taillebourg, tout en conservant les espaces de pleine terre au centre.

Afin de rendre de l'espace aux piétons, les participants ont proposé de rassembler les terre-pleins de manière latérale. Tout en diminuant le nombre de traversées, l'espace ainsi créé représente un vaste potentiel afin de développer de nouveaux usages. Cette hypothèse a fait consensus. Les participants restent attachés à la morphologie circulaire de la place.

Par contre, certains participants privilégient l'élargissement du square central alors que d'autres préfèrent l'agrandissement des terre-pleins. En effet, plusieurs participants ont du mal à imaginer de nouveaux usages au centre alors que la voiture sera toujours présente et qu'ils ne s'y rendent pas actuellement.

#### 2.1.2 Le devenir des contre-allées

Les participants ont également pu discuter du devenir des contre-allées. Faut-il les transformer en zone de rencontre ou en aire piétonne ? Les participants ont souligné que la circulation était assez minime dans les contre-allées, il s'agit donc de conforter cette fonction uniquement locale de desserte.

La création de zones de rencontre inquiète certains participants. En effet, ils craignent l'apparition de conflits d'usages entre automobilistes, cyclistes et riverains. Néanmoins, cette solution permet de maintenir une desserte locale en lien avec certains commerces comme la pharmacie.

En parallèle, la création d'aire piétonne ne fait pas non plus l'unanimité, ce système leur semble difficile à gérer dans le cadre des livraisons et des accès riverains.

*A fortiori*, certains participants proposent donc d'alterner zone de rencontre et aire piétonne en fonction de chaque îlot. Les zones de rencontre sont privilégiées au niveau des rez-de-chaussée commerciaux où se situent les magasins d'alimentation et la pharmacie. Les aires piétonnes, quant à elles, peuvent être implantées au niveau des îlots qui ne sont pas rassemblés latéralement et des voies piétonnes créées.

### 2.1.3 La piétonisation des axes adjacents

Les participants ont proposé de piétonniser certains axes afin de favoriser le lien entre la place et les équipements adjacents. Cela permettrait de faire le lien avec l'école et le lycée. Par ailleurs, piétonniser certains axes permet de diminuer le nombre de voies d'entrées et de sorties sur la place pour les automobilistes, facilitant ainsi le trafic.

Face à ces différentes hypothèses, les participants souhaitent vivement des temps de préfiguration durant le week-end ou les vacances afin d'identifier les atouts et les inconvénients des réaménagements pour choisir la solution la plus pérenne à terme.

### 2.1.2 Simplifier l'accessibilité et la lisibilité des transports en commun

De nombreux usagers des lignes souterraines regrettent un manque de lisibilité à la surface, une signalisation en amont est proposée afin d'indiquer les accès directs pour chaque ligne.

Les participants préconisent le maintien d'une forte intermodalité et l'anticipation de l'arrivée du tramway sur l'avenue du Trône.

### 2.1.3 Renforcer la présence du végétal et la mise en valeur du patrimoine

A plusieurs reprises, les participants ont fait référence au Jardin du Luxembourg ou encore à Central Park dans leur proposition, c'est dire l'importance qu'ils accordent à la végétation sur cette place. « *Autrefois le jardin de la Nation était l'équivalent du jardin du Luxembourg.* » (Réunion publique et atelier participatif, 7 juillet 2015)

Les participants souhaitent renforcer le rôle de lieu de respiration de la place de la Nation. Ils sollicitent avant tout une végétalisation appropriable et support d'usages, comme des pelouses pour se reposer.

Les participants souhaitent renforcer l'identité patrimoniale de la place, ils évoquent, par exemple, l'installation de panneaux d'informations ou l'utilisation des couloirs du métro comme support d'information. Par ailleurs, la place reste un point de rendez-vous pour les manifestations, il est important de tenir compte de cette fonction symbolique et penser son aménagement en fonction. De nombreux participants ont proposé une remise en eau de la statue en « *créant par exemple, un bassin* », (Atelier participatif, 7 juillet 2015) tel qu'il existait historiquement dans les années 1900.

### 2.1.4 Favoriser la rencontre

Les participants sont demandeurs d'une place plus conviviale, favorisant la rencontre. A ce titre, ils proposent l'installation de bancs et la mise à disposition de chaises.

Le développement de terrasses de cafés fait débat. Certains estiment que ce type d'aménagement participe à l'attractivité d'un lieu alors que d'autres craignent une privatisation de l'espace public et privilégient des usages gratuits.

**« Ce projet va permettre de récupérer des espaces publics, il est donc important de ne pas les privatiser par des commerces et des terrasses de cafés. » (Réunion publique, 3 septembre 2015)**

Afin de favoriser le confort d'usages de la place, les participants souhaitent renforcer la propreté et l'entretien du site en installant des poubelles. Rester dans l'espace public nécessite de se sentir à l'aise, c'est pourquoi les participants ont réclamé de l'éclairage afin de favoriser la sécurité des lieux.

L'hypothèse du regroupement latéral des terre-pleins ou encore celle de l'élargissement du square central ont donné lieu à de nombreuses propositions. Un parcours santé, des événements, un skatepark, des aires de jeux pour enfants, des jeux d'eau, une bibliothèque extérieure, un espace d'exposition ; autant de propositions qui illustrent la diversité des usages évoqués par les contributeurs.

Enfin, ils ont évoqué le développement d'événements et d'une programmation culturelle, notamment en lien avec le kiosque existant. Ces événements festifs doivent tout de même être envisagés avec mesure afin d'éviter les nuisances sonores pour les riverains. Des animations temporaires, telles qu'un marché aux fleurs, un marché de Noël, des brocantes, des expositions, un festival de dessins à la craie etc. pourraient être organisées. Ces animations permettraient de dynamiser les commerces

situés sur le pourtour de la place.

### 2.1.5 Repenser la place dans son environnement élargi

Les usages proposés et leur localisation sont pensés en fonction des équipements limitrophes existants et également des projets à venir. Ainsi, la future université de l'avenue Saint-Mandé va amener de nouveaux étudiants sur la place, ce qui pourrait renforcer le développement commercial déjà important au sud. Il s'agit de pouvoir leur proposer de la restauration rapide mais également de développer des usages culturels.

Les contributeurs ont évoqué l'implantation de jeux pour enfants et la création d'un potager participatif à proximité de l'avenue de Bouvines. En parallèle, la bibliothèque extérieure ou l'implantation d'un Food-truck seraient plutôt envisagées vers l'avenue de Dorian.

« Des aires de jeux sécurisées pour les enfants pourraient être aménagées sans gêner la perspective de la place. En effet, il y a un certain nombre d'écoles à proximité mais pas de squares dédiés. » (Madame la Maire j'ai une idée)

Malgré ces propositions localisées en fonction des équipements, les participants souhaitent tout de même créer des porosités entre les différents usages et les types d'usagers (enfants, personnes âgées, adolescents...). L'un des groupes durant la marche exploratoire du 19 septembre 2015 a proposé de mettre des assises confortables, des tables de jeux, au niveau de l'îlot des boulistes, afin que les femmes peu présentes à cet endroit puissent également en profiter.

Les participants proposent de connecter la place avec les espaces verts adjacents. Il s'agit, par exemple, de favoriser le lien entre la place de la Nation et le Bois de Vincennes. L'idée la plus sollicitée sur *Madame la Maire j'ai une idée* propose de « *Faire de la Place de la Nation une porte ouverte sur le bois de Vincennes et la banlieue Est : je propose d'élargir le projet d'aménagement de la place de la Nation à l'axe Nation-Bois de Vincennes. L'idée serait de faire entrer le bois de Vincennes dans Paris, jusqu'à la place de la Nation. Cela impliquerait : un aménagement particulièrement végétalisé de la place de la Nation, la réalisation d'une coulée verte tout le long du Cours de Vincennes [...]* ». Il s'agit d'intégrer la place de la Nation au sein d'un parcours de promenade.

## 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP rappelle qu'il est nécessaire d'adopter une approche large du site, incluant les voies et quartiers périphériques, afin de bien anticiper les différents impacts que pourrait générer une reconfiguration de la place de la Nation. Les animations et les usages envisagés sur la future place doivent entrer dans une logique d'ensemble.

Le STAP privilégie le rattachement des îlots aux façades afin de conserver la régularité géométrique originelle de la place, contrairement à la connexion latérale des îlots.

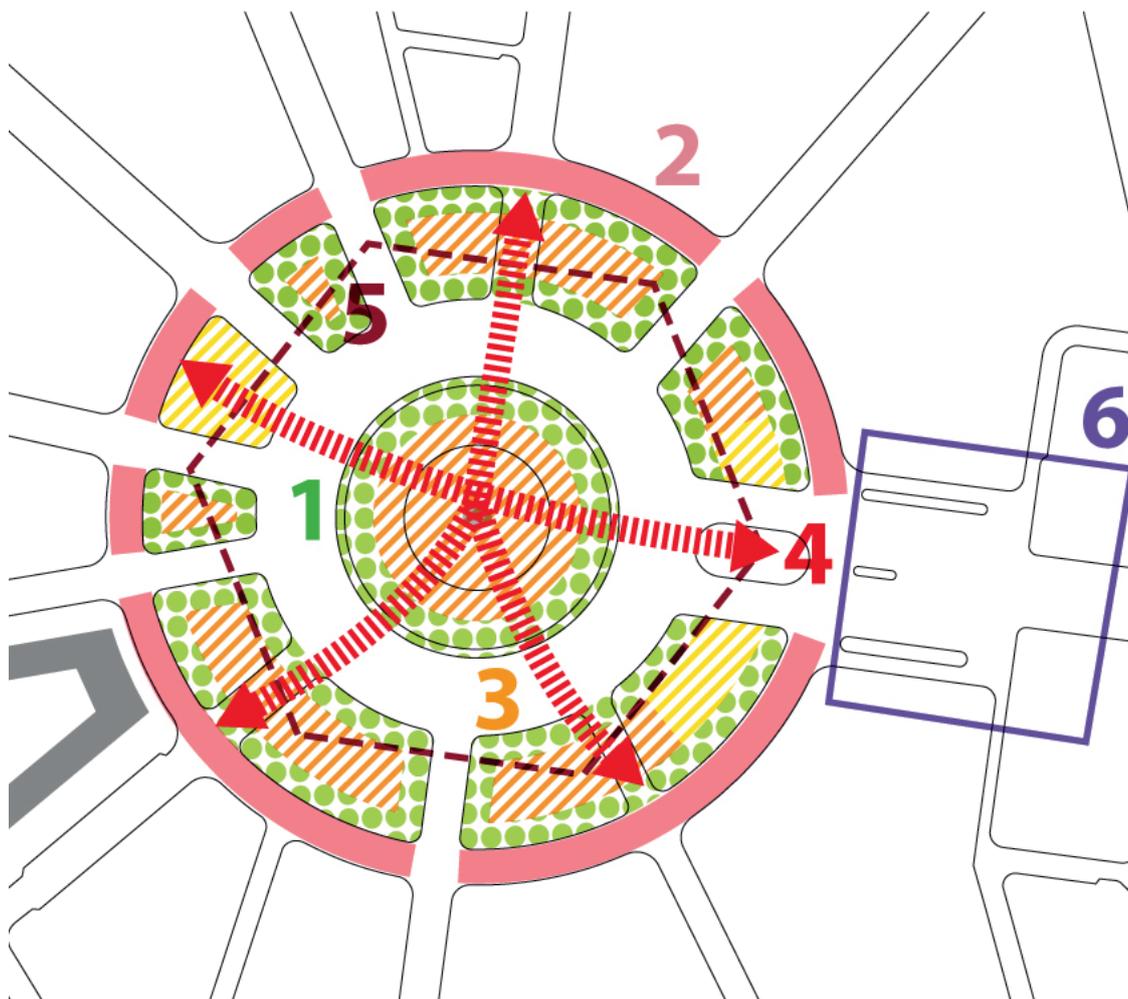
### 3.2. LA RATP

La place de la Nation accueille 5 lignes de bus et 2 terminus. La RATP étudie les déplacements des points d'arrêts, notamment, via la création d'un quai bus pour la ligne 26 dans l'avenue du Trône afin d'éviter les bus en régulation dans l'anneau central. Le prolongement d'une ligne de tram est à l'étude. La RATP rappelle qu'il est nécessaire que la place ne devienne pas un nœud d'engorgement de circulation avec la diminution du gabarit des voies. Les cheminements piétons depuis les sorties de métro jusqu'aux arrêts de bus doivent être traités pour assurer la sécurité des usagers.

La RATP est favorable au déplacement des points d'arrêts des lignes de bus à l'est de la place afin de créer un pôle de transport en commun et favoriser l'intermodalité métro/bus et bus/bus.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe-projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Nation. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DE LA NATION

- 1- Renforcer l'attractivité du terre-plein central par les usages, la présence du végétal et de l'eau et la mise en valeur patrimoniale
- 2- Apaiser les contre-allées
- 3- Relier les terre-pleins et diversifier les usages en renforçant la végétation
- 4- Créer une liaison Nord-Sud et Est-Ouest
- 5- Optimiser l'intermodalité
- 6- Raccorder l'avenue du Trône avec la place en intégrant le projet du tram

# LA PLACE DU PANTHÉON



Place monument, écrin de son monument éponyme, la place du Panthéon est au cœur d'une composition urbaine qui tire profit de sa situation élevée, de la percée de la rue Soufflot vers le jardin du Luxembourg et des couchers de soleil du ciel de Paris. Elle est à la fois un haut lieu du patrimoine bâti parisien avec l'église Saint-Etienne-du-Mont et la bibliothèque Sainte-Geneviève, de l'histoire universitaire de Paris au cœur du quartier latin et de l'histoire de France en abritant les grands hommes et femmes dans le Panthéon.

Les modifications récentes du XX<sup>ème</sup> siècle ont altéré la lecture de l'espace avec la réorganisation du plateau de surface pour la circulation des voitures et l'installation d'un parking souterrain.

Des réunions de concertation et entretiens ont été programmés entre juin et octobre 2015, accueillant habitants, commerçants, touristes, représentants associatifs ainsi que de nombreux partenaires (Mairie du V<sup>e</sup>, Universités Paris I et IV, Église Saint-Etienne-du-Mont etc.).

Des rencontres avec les partenaires institutionnels comme la RATP et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine ont également eu lieu.

## Chiffres clefs

- > 20 contributions lors de l'évènement de lancement du 20 juin
- > 21 contributions internet sur [idee.paris](http://idee.paris)
- > 44 contributions lors du forum des associations du 5 septembre
- > 32 rencontres sur site
- > 75 participants à la réunion publique du 23 septembre
- > 70 participants à la réunion publique du 21 octobre

## Le calendrier de la concertation

Septembre 2015	Octobre 2015
2.5 et 17 septembre Questionnaire sur site	21 octobre Atelier participatif n°2
10 septembre Forum des Associations - V <sup>e</sup> arrondissement	
23 septembre Réunion publique et atelier participatif n°1	

Outre ces réunions et rencontres, plusieurs outils ont été mis à la disposition des habitants :

- > Le site internet Madame la Maire j'ai une idée
- > Des expositions et registres mis à disposition en mairie
- > Des informations sur le site Paris.fr.

Les contributions ont par la suite été scindées par grandes thématiques afin de mettre en lumière les problématiques majeures ainsi que les objectifs à poursuivre sur le territoire. Ce tableau rassemble les contributions issues d'idee.paris, des registres, de l'événement de lancement et des ateliers participatifs.

Thématiques	Nombres de contributions
Déplacements et accessibilité	81
Pratiques, usages et animations	84
Identité, patrimoine et paysage	95
Autres	12

## 1. DIAGNOSTIC

### 1.1. UNE PLACE SITUÉE AU CŒUR D'UN QUARTIER TOURISTIQUE DE PARIS

#### 1.1.1. Un patrimoine architectural et culturel très riche

L'alignement de la rue Soufflot constitue la perspective principale de la place du Panthéon. Une vue exceptionnelle se déploie depuis le parvis du Panthéon et porte jusqu'au Jardin du Luxembourg en contrebas.

Outre la présence du monument central qualifié de « *grandiose* » par les participants à la concertation, la place du Panthéon encadrée par l'église Saint-Etienne-du-Mont, la bibliothèque Sainte-Genève, le lycée Henri IV, la mairie du V<sup>e</sup> bénéficie d'un cadre architectural exceptionnel.

Les participants évoquent régulièrement la présence des statues des écrivains Corneille et Rousseau situées de chaque côté du Panthéon et qui sont trop souvent oubliées selon eux.

#### 1.1.2. Un quartier dynamique aux divers usages

La vie étudiante est très présente au sein du quartier et lui confère son dynamisme. En journée, la place accueille les étudiants qui s'y détendent et s'y restaurent. De très nombreux étudiants font la queue devant la bibliothèque Sainte-Genève, parfois plusieurs heures avant d'y entrer. L'espace de trottoir étant très restreint devant l'entrée du Lycée Henri IV, les lycéens s'attourent jusque sur la place avant ou après leurs cours.

Les commerces, cafés et restaurants des rues Mouffetard et Saint-Jacques portent le dynamisme commercial du quartier ; bien que la place elle-même ne comporte qu'un seul commerce, elle constitue le lieu de passage pour les rejoindre.

Enfin, la présence du jardin du Luxembourg à proximité de la place du Panthéon renforce l'attraction touristique exercée par le monument dédié aux « Grands Hommes ».

## 1.2. UNE PLACE PEU MISE EN VALEUR

### 1.2.1. Une place peu accueillante et manquant de mobilier urbain

Les participants à la concertation qualifient la place du Panthéon de « froide » et de « peu vivante ». Ils citent notamment son architecture très minérale et les grilles encadrant le monument central comme raison de ce caractère austère.

*« Il semblerait logique [...] "faire entrer le peuple au Panthéon", de supprimer cette barrière constituée par les grilles. » (Idée.Paris)*

Les participants déplorent le manque de mobilier urbain et notamment de bancs pour profiter de la place et souhaiteraient que le mobilier installé à titre exceptionnel (exemple le mobilier des quais de Seine) reste de manière permanente.

*« Actuellement, la seule possibilité pour s'asseoir est de se mettre sur le mini-trottoir, souvent sale. » (Idée.Paris)*

### 1.2.2. Une présence importante de l'automobile

Les participants constatent que l'emprise de voirie dévolue à la circulation et au stationnement est importante sur la place. La circulation occupe une part importante de la voirie, la largeur des voies favorise une circulation plutôt rapide et fluide autour de la place. Les axes sont aujourd'hui relativement fréquentés surtout au nord de la place.

69 contributions se rapportent à la place de la voiture et du piéton dans l'espace public. Une majorité de participants à la concertation de la place du Panthéon souhaitent voir l'emprise de la voiture réduite que ce soit en créant des aires piétonnes plus large ou en réduisant le stationnement. Ce point de vue a été exprimé tout au long de la concertation dans les registres en Mairie, lors de l'événement de lancement du 20 Juin, sur le site [idee.paris](http://idee.paris), comme lors des réunions publiques et ateliers.

Les participants proposent en particulier d'apaiser la circulation automobile avec pour objectif de faciliter les traversées piétonnes vers le monument et réduire le bruit sur les pavés. La réduction de la largeur des voies est proposée ainsi que la création d'une zone de rencontre où les piétons seraient prioritaires.

Le stationnement automobile en surface est au centre d'un débat. En effet, les participants sont majoritairement en faveur de la réduction des 183 places de stationnement qui permettrait une nouvelle affectation de l'espace au pied du monument national. Sur les 40 contributions qui concernent directement ce sujet, 30 s'expriment en faveur d'une réduction du stationnement alors que 10 réclament son maintien.

Au vu du manque de stationnement dans les étroites rues alentour, les habitants du Vème arrondissement souhaiteraient que des solutions de report soient proposées aux automobilistes. A ce jour, la présence d'un parc de stationnement souterrain de 692 places face au 22 de la rue Soufflot ne semble pas répondre à leurs attentes. Par exemple, à la question qu' « Appréciez-vous sur la place du Panthéon ? » deux participants de l'atelier du 23 septembre 2015 ont répondu : « Les parkings, le stationnement ».

En complément, un traitement approprié du stationnement spécifique des 2 roues et des cars de touristes est souhaité dans 4 contributions.

### 1.2.3. Une zone mal desservie par les transports en commun

Au contraire des six autres places parisiennes du projet « Réinventons nos places », la place du Panthéon n'est pas immédiatement desservie par le réseau ferré. La question des liaisons en bus est d'autant plus cruciale que la place est située en point haut du quartier ; les participants soulèvent de surcroît une certaine faiblesse des dessertes notamment le week-end et les jours fériés.

Certains usagers s'inquiètent du niveau de service et du nombre de lignes desservant la place. Dans le registre l'un d'entre eux écrit : « Il nous a été dit qu'à la fin de l'année, le 85 abandonnerait (après le 81...) la desserte de Châtelet au Jardin du Luxembourg (à proximité donc de la place à retravailler dans le 5<sup>e</sup>) ».

## 2. LES PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS

### 2.1. AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

À cause de la présence importante du stationnement et d'une circulation pouvant être chargée aux heures de pointe, la question des véhicules motorisés aux abords de la place divise les personnes interrogées.

En effet, certains souhaitent voir l'emprise des véhicules réduite au profit des modes actifs de déplacement (35 contributions), voire totalement supprimée (4 contributions) : tandis que d'autres tiennent à l'aspect fonctionnel du lieu et condamnent les propositions trop radicales (10 contributions).

*« Arrêtez la suppression des nombreuses places de stationnement ou remplacez les par de nouvelles places à créer. A force de supprimer des places de stationnement, cela devient de plus en plus difficile de vivre dans le quartier. » (Registre)*

Enfin, certains participants ont proposé des solutions alternatives afin d'améliorer la cohabitation piétons/cyclistes/automobiles. Il a ainsi été proposé de réduire l'emprise de la voirie circulée en la restreignant à un seul côté du bâtiment.

*« La circulation déviée d'un côté de la place pour créer des parvis devant les équipements. » (Événement)*

Mais également de créer une zone 30 ou une zone de rencontre où la vitesse des véhicules serait abaissée afin de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers.

*« Créer une zone 30 (ou zone 20). Il serait judicieux de limiter la vitesse des automobilistes à 30 km/h, de poser des ralentisseurs, de réaliser des voies cyclables en sens inverse de la circulation automobile et d'augmenter le nombre de passages piétons. Une autre option serait de transformer la place en "zone de rencontre" pour limiter la vitesse des véhicules à 20 km/h et donner la priorité aux piétons » (Idée.Paris).*

Les cyclistes souhaitent des continuités entre la place et les pistes cyclables existantes de l'arrondissement.

### 2.2. DES PROPOSITIONS EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE ANIMATION DE LA PLACE

84 contributions concernant l'animation de la place du Panthéon ont été soumises. La question du mobilier urbain est une composante importante de ces propositions pour faire de la place un véritable lieu de rencontre.

Au niveau de l'événementiel, l'implantation de marchés culturels, mais également d'expositions éphémères, ont fait l'objet de plusieurs demandes.

*« Prévoir la possibilité d'accueillir un marché culturel (livres, tableaux, sculptures...) sur la partie Nord (depuis la fac, devant la bibliothèque, jusqu'à l'église) le dimanche. » (Idée.Paris)*

*« Exposer (par rotation), des sculptures prêtées par des musées parisiens, dont certaines dorment dans leurs réserves ». (Idée.Paris)*

Certains participants aimeraient profiter de la proximité avec les établissements secondaires et universitaires pour mettre en place des événements destinés aux jeunes, étudiants notamment. *« Grâce à des stands et des événements, nous (les jeunes au Lycée) aider et nous sensibiliser aux études supérieures (puisque place du Panthéon) et aux différents métiers. »*

L'emprise de la place de l'église Saint-Etienne-du-Mont, située à proximité de la place du Panthéon et encadrée par des restaurants, pourrait permettre l'accueil de terrasses.

Enfin, des aménagements plus spécifiques tels que l'installation de nouvelles statues et également d'un miroir d'eau ont été mentionnés par les participants.

« Édifier sur la place ainsi dégagée des voitures en stationnement une série de statues célébrant les grandes femmes, qui sont trop peu présentes au Panthéon. En d'autres termes, prolonger la vocation du Panthéon, tout en palliant les insuffisances de la nécropole nationale. »

« Je propose d'installer devant le Panthéon un "miroir d'eau" : une pièce d'eau très peu profonde reflétant le ciel, le monument ainsi que les beaux immeubles environnants. »

### 2.3. LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE, UNE QUESTION EN DÉBAT

La place du Panthéon est très minérale et ne présente pas de réels espaces végétalisés, pourtant les participants ne souhaitent pas nécessairement sa végétalisation. La proximité du Jardin du Luxembourg et le caractère solennel du lieu expliquent ce point de vue. En effet, le caractère minéral fait partie de l'identité actuelle de la place.

Pour autant, une majorité de participants aimeraient voir se créer un espace plus végétalisé. Dans cette perspective, les participants sont favorables à une végétation de faible hauteur afin de préserver l'aspect monumental du bâtiment.

## 3. LES AVIS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

### 3.1. LE SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (STAP)

Le STAP partage l'idée de recréer le lien entre le Panthéon et les rives de la place, mais s'interroge sur la nécessité de modifier la place. Le STAP est défavorable à la végétalisation de la place du Panthéon qu'il considère ne pas être en cohérence avec l'histoire et l'architecture de la place. L'implantation de rangées d'arbres ou de végétalisation basse lui semble inadéquate. Le traitement des passages piétons et des bornes doit rester discret.

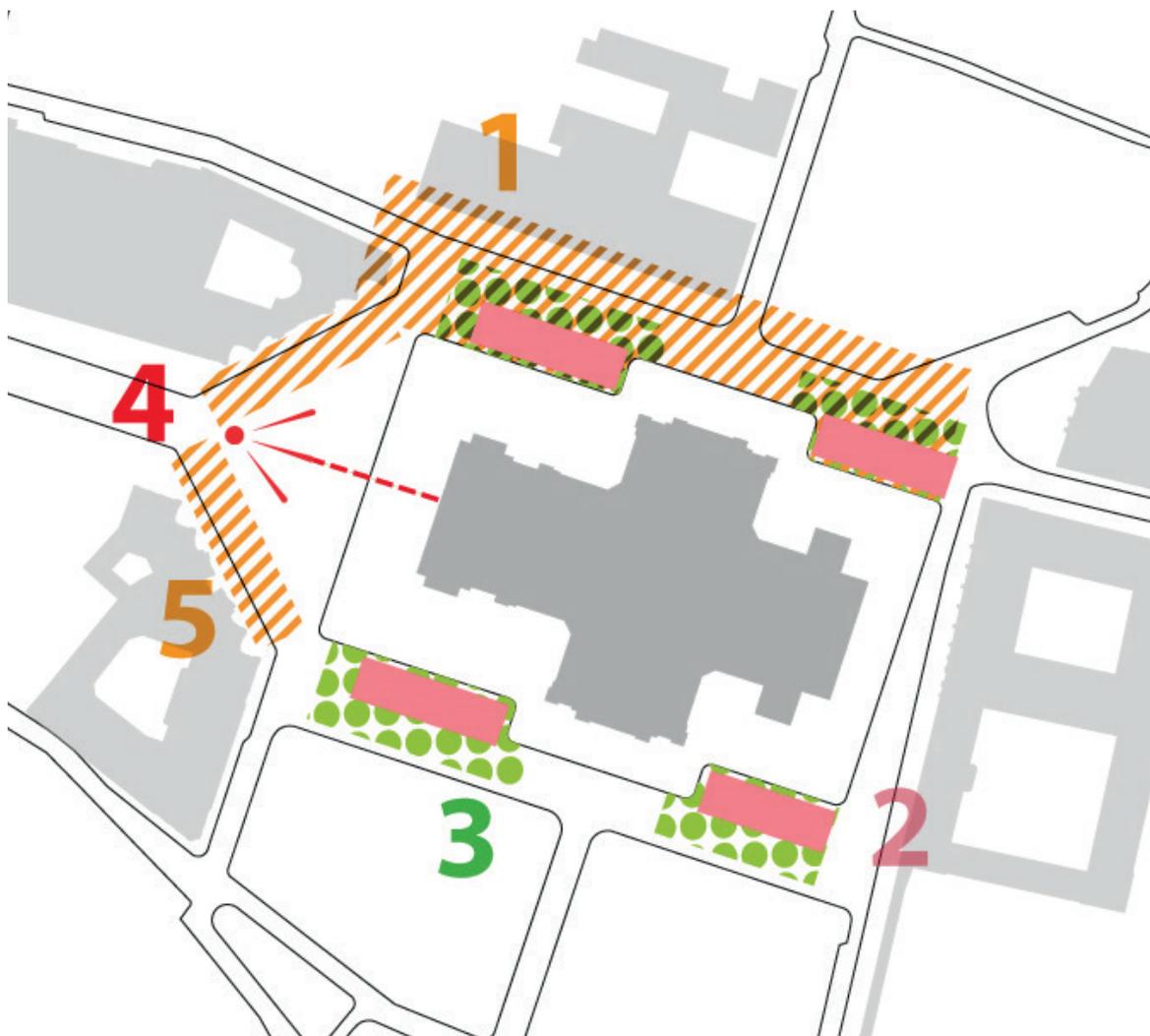
### 3.2. LA RATP

Les lignes de bus 84 et 89 passent actuellement sur la place du Panthéon. La RATP étudie également le prolongement de la ligne 75 depuis Châtelet.

La RATP souhaite conserver deux points d'arrêts sur la place afin de maintenir une bonne desserte du quartier par la ligne 84. Elle propose également de créer un local pour les machinistes dans l'hypothèse d'une mutualisation du terminus de la ligne 84 avec celui de la future ligne 75. La RATP est favorable à la création d'un barreau nord uniquement dédié à la circulation bus. L'hypothèse d'une mise en impasse de la rue Valette est inadaptée en cas de prolongement de la ligne 75 jusqu'au Panthéon.

***Suite à ces temps de concertation et d'échanges avec les usagers, habitants et riverains de la place, l'équipe-projet a réalisé un schéma d'objectifs dans le cadre du projet de réaménagement de la place du Panthéon. Ce schéma a été élaboré en considérant les attentes issues de la concertation, les objectifs globaux validés lors du Conseil de Paris et les contraintes techniques existantes sur le site.***

## SCHÉMA D'OBJECTIFS



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1- Réduire la place de l'automobile
- 2- Donner plus d'espace aux piétons
- 3- Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4- Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DU PANTHÉON

- 1- Créer de nouveaux usages et des espaces pour les étudiants notamment en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève
- 2- Réorganiser le stationnement
- 3- Requalifier les espaces avec le végétal
- 4- Valoriser la perspective monumentale
- 5- Traiter le parvis de la mairie et de l'Université